TAMD

Suivi de l'adaptation et mesure du développement : *manuel de planification locale*

iied
ACCRA AFRICA CLIMATE CHANGE RESILIENCE ALLIANCE
Garama 3C Ltd
IDS-Nepal Integrated Development Society Nepal
ISET-Pakistan
LTS AFRICA

Table des matières

Sigles et acronymes 1

Introduction 2

Le cadre TAMD 4

Procédure d'application du TAMD 7

- Étape 1 : Définir le champ d'application 9
- Étape 2 : Théories du changement 12
- Étape 3 : Construire des indicateurs et des hypothèses 18
- Étape 4 : Mesurer les indicateurs 29
- Étape 5 : Analyser et interpréter les résultats 35
- Étape 6 : Apprentissage 41

Lectures complémentaires sur le cadre TAMD 42

Références 46

Annexes 47

Glossaire 56

Ce manuel a été adapté pour la planification locale par Irene Karani, Nick Brooks et Susannah Fisher

Irene Karani est Directrice de LTS Africa, irene-karani@ltsi.co.uk

Nick Brooks est directeur de Garama 3C, nb@garama.co.uk

Susannah Fisher est chercheuse principale à l'IIED, susannah.fisher@iied.org

Le manuel s'inspire d'un guide général par étapes rédigé par Nick Brooks et Susannah Fisher avec des contributions de Neha Rai, Simon Anderson, Irene Karani, Tamara Levine et Dave Steinbach.

Neha Rai est chercheuse principale à l'IIED, neha.rai@iied.org

Simon Anderson et Dave Steinbach sont membres du Groupe sur le changement climatique à l'IIED

Tamara Levine est consultante indépendante

Erin Nash est consultante auprès de l'IIED, erin.jade.nash@gmail.com

Sigles et acronymes

CRM	gestion des risques climatiques (climate risk management)
IEG	Independent Evaluation Group
IIED	Institut international pour l'environnement et le développement
S&E	suivi-évaluation
SLMP	Projet de gestion foncière durable (Sustainable Land Management Project)
TAMD	Suivi de l'adaptation et mesure du développement (Tracking Adaptation and Measuring Development)

Introduction

Dans les pays en développement, l'adaptation cherche habituellement à combler en partie un manque de développement et à faire en sorte que le développement soit viable, durable et efficace face au changement climatique. Les structures de gouvernance en matière de changement climatique jouent donc un rôle important pour intégrer le changement climatique dans la planification locale et pour associer les bénéfices découlant des mesures d'adaptation aux systèmes de notification infranationaux et communautaires. Ces structures de gouvernance ont besoin de cadres de suivi à chaque niveau, pour suivre les avantages qui découlent de l'adaptation et les interventions de développement.

Le cadre de suivi de l'adaptation et de mesure du développement, ou cadre TAMD, de l'anglais *Tracking Adaptation and Measuring Development* fait appel à une « double démarche » pour suivre et évaluer l'adaptation au changement climatique. Vous pouvez l'utiliser pour évaluer les résultats en termes de gestion des risques climatiques (CRM, *Climatic Risk Management*), d'adaptation et de développement.

Le TAMD évalue la réussite de l'adaptation au changement climatique selon deux axes : la qualité de la gestion des risques climatiques par les pays ou les institutions et la réussite des interventions d'adaptation en termes de réduction de la vulnérabilité, de renforcement de la résilience et de maintien du cap de développement.

Ce manuel est basé sur le guide général par étapes du TAMD[1] et il a été adapté pour une utilisation au niveau infranational.

Qui devrait utiliser ce manuel ?

- Les collectivités locales pour définir des priorités et planifier des actions d'adaptation au changement climatique et pour créer un système permettant de suivre et d'évaluer les résultats de l'adaptation.
- Les comités et les institutions communautaires pour mettre en place des systèmes de suivi-évaluation (S&E) pour la planification locale de l'adaptation au changement climatique.
- Les facilitateurs qui renforcent les capacités des communautés et des pouvoirs publics au niveau infranational en matière de S&E de l'adaptation.

Ce manuel fournira :

- une appréciation du cadre général de S&E de l'adaptation
- une appréciation des principaux éléments du TAMD, et
- une procédure détaillée pour élaborer un simple cadre de S&E à utiliser aux niveaux infranational et communautaire.

1 | Brooks, N et Fisher, S (2014). Tracking Adaptation and Measuring Development: a step-by-step guide.

Huit règles d'or pour utiliser ce manuel

1] Comprendre la composition du public.

2] Demander quelles sont ses attentes.

3] Évaluer son niveau d'entendement en lui demandant de définir ou de mettre en commun ses expériences, en utilisant les différents concepts du manuel — par exemple les définitions ou les outils du TAMD — avant de décortiquer les différents concepts.

4] Simplifier le langage en utilisant des exemples de tous les jours.

5] Dans la mesure du possible, utiliser la langue locale pour la meilleure compréhension possible.

6] Rendre la formation participative — laisser les apprenants diriger la majeure partie des discussions.

7] S'assurer de la parité de la représentation dans les exercices participatifs – les hommes et les femmes ont des points de vue différents sur les résultats de l'adaptation et leurs indicateurs.

8] Rendre l'apprentissage ludique !

Le cadre TAMD

Le TAMD évalue la CRM institutionnelle (démarche 1) et suit les performances d'adaptation et de développement (démarche 2). Ces processus sont liés entre eux et à différentes échelles au sein du cadre TAMD par une théorie du changement (TdC).

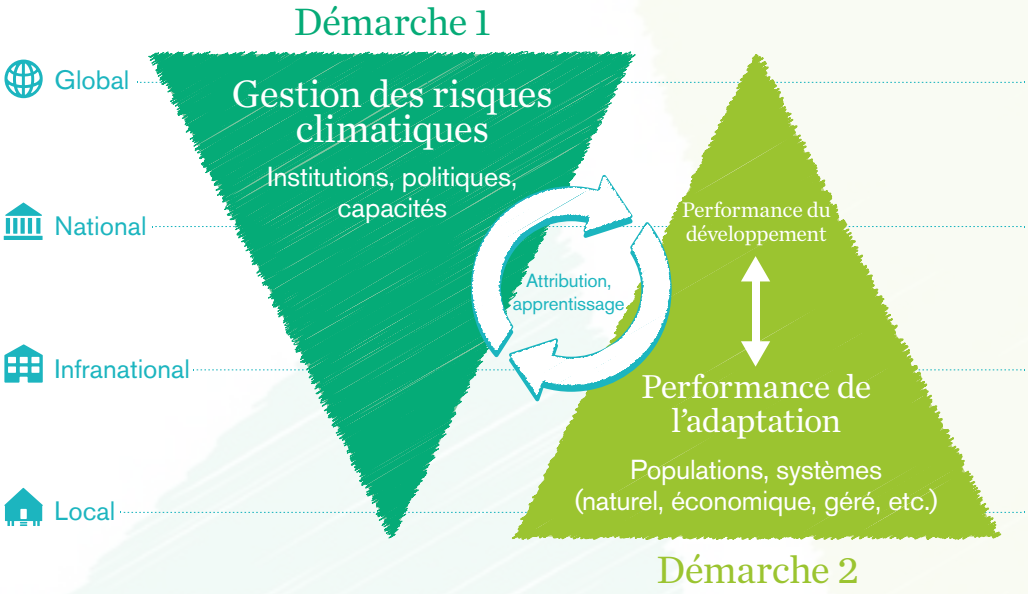

Figure 1. Le cadre TAMD

La Figure 1 illustre comment le cadre TAMD évalue la manière dont les interventions relevant de la démarche 1 par des autorités infranationales influencent les résultats de développement et d'adaptation relevant de la démarche 2. Parmi ces interventions, on peut citer les suivantes :

- élaborer des politiques, décrets et règlements propices à l'adaptation au niveau communautaire
- veiller à ce que la planification tienne compte des informations et des prédictions relatives au climat
- attribuer des budgets pour des actions d'adaptation
- coordonner les acteurs pertinents chargés de mettre en œuvre les interventions ayant trait au changement climatique, et
- renforcer les capacités des parties prenantes concernées – par exemple les politiques, le personnel technique, le secteur privé et les communautés.

La démarche 2 évalue les bénéfices qui découlent de la mise en œuvre d'actions d'adaptation ou de développement malgré la survenance au fil du temps d'aléas climatiques, tels que des inondations ou des sécheresses. L'adaptation et le renforcement de la résilience sont des entreprises de longue haleine, de sorte que les bénéfices découlant de la démarche 2 sont mesurés sur toute la période de mise en œuvre du projet mais bien au-delà de sa durée de vie.

Il est important que les utilisateurs du TAMD comprennent les concepts de base du changement climatique car cela permettra d'enrichir leurs connaissances et de dissiper les idées reçues (voir l'Encadré 1). Les facilitateurs devraient s'efforcer de simplifier ces termes et, dans la mesure du possible, les expliquer dans la langue locale.

Encadré 1. Définitions des termes liés au changement climatique

- **Changement climatique :** Changement dans l'état moyen des variables du climat qui perdure sur une période prolongée, généralement des décennies ou plus.
- **Variables du climat :** par exemple précipitations, température.
- **Variabilité du climat :** Changements à court terme de l'état moyen du climat — par exemple, changements saisonniers — au-delà des épisodes météorologiques individuels. Ils peuvent être provoqués par des facteurs naturels ou anthropiques (créés par l'homme) .
- **Aléa (de changement) climatique :** une manifestation physique de la variabilité du climat ou du changement climatique ayant le potentiel d'avoir des effets délétères sur les populations ou les systèmes qui y sont exposés. Les aléas peuvent être de courte durée et passagers (p. ex. fortes pluies), persistants (p. ex. aridité accrue), récurrents (p. ex. tempêtes, sécheresses), isolés (p. ex. crue glaciaire), ou progressifs (p. ex. hausse du niveau de la mer). Les aléas sont souvent abordés en termes de chocs et de stress.
- **Adaptation :** Ajustements des systèmes naturels ou humains en réponse à des changements réels ou attendus des variables du climat afin d'en atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques.
- **Intervention d'adaptation :** Une activité, un projet ou programme qui vise à aider les populations ou les systèmes à réagir aux défis et aux aléas que présentent les effets du changement climatique.
- **Atténuation :** Une intervention pour réduire l'émission de gaz à effet de serre[2].

2 | IEG (2013).

Les utilisateurs du TAMD ont également besoin de comprendre les concepts élémentaires de S&E (voir l'Encadré 2). Les facilitateurs devraient également s'efforcer de simplifier ces termes et, dans la mesure du possible, les expliquer dans la langue locale.

Encadré 2. Comprendre le suivi-évaluation

Suivi : La collecte systématique et régulière de données et d'informations issues d'actions ou d'interventions. Elles sont recueillies pour :

- tirer des enseignements des expériences afin d'améliorer les pratiques et les activités à venir
- permettre une reddition de comptes interne et externe concernant les ressources utilisées et les résultats obtenus
- prendre des décisions éclairées sur l'avenir de l'initiative, et
- promouvoir l'autonomisation des bénéficiaires.

Évaluation : Un processus systématique d'analyse des données et des informations pour jauger dans quelle mesure une action ou une intervention contribuent aux objectifs souhaités. Cela permet :

- de fournir un feedback régulier pour aider les autorités infranationales ou les communautés à évaluer la pertinence, la portée et la durabilité des processus de CRM et des actions d'adaptation
- d'aider à rendre les autorités infranationales ou les communautés plus responsables envers les bailleurs de fonds de l'adaptation au changement climatique, tels que le gouvernement national ou des donateurs extérieurs, et
- de fournir des enseignements à retenir que les autorités infranationales et les communautés pourront utiliser dans des processus ultérieurs de planification et de mise en œuvre.

Termes courants du S&E :

- **Réalisations :** biens et services produits/délivrés par une intervention
- **Résultats :** changements à plus court terme au sein de la population ou du système ciblé par l'intervention qui découlent des réalisations
- **Impacts :** changements à plus long terme qui découlent des réalisations et des résultats

Le TAMD se penche expressément sur l'évaluation des résultats, des impacts et des réalisations ; il s'efforce donc d'aller plus loin que nombre d'approches existantes ou émergentes du S&E de l'adaptation[3].

3 | IEG (2013).

Procédure d'application du TAMD

La Figure 2 montre les six grandes étapes permettant d'appliquer efficacement le TAMD dans divers contextes de S&E.

	1	Définir le champ d'application	Points d'entrée au niveau des collectivités locales et des communautés Identifier les personnes devant être impliquées.
	2	Théories du changement	Élaborer une théorie du changement pour les collectivités locales et les communautés
	3	Construire des indicateurs et des hypothèses	Gestion des risques climatiques ; résilience ; vulnérabilité ; bien-être
	4	Mesurer les indicateurs	À l'aide de fiches de notation ; plan de données de référence ; plan de S&E ; outils de collecte des données
	5	Analyser et interpréter les résultats	À l'aide d'un outil d'évaluation des résultats À l'aide des données climatiques
	6	Apprentissage	Processus d'apprentissage possibles qui sont répercutés dans des processus de planification locale et peut-être aussi centrale/sectorielle.

Figure 2. Les six étapes de l'application du TAMD

Ces étapes sont itératives : les résultats d'une étape peuvent être répercutés dans les étapes précédentes et elles peuvent être répétées. Cela permet d'affiner les processus représentés dans les étapes précédentes de l'intervention en cours ou d'améliorer la façon dont ces étapes sont suivies ou appliquées dans les initiatives futures. Les résultats du TAMD peuvent donc être utilisés pour éclairer la planification des activités et des investissements ultérieurs d'adaptation et pour élaborer des processus de CRM. Il existe aussi des questions transversales – telles que la parité hommes-femmes et le contexte politique – dont il convient de tenir compte lors de l'application du TAMD[4].

4 | Fisher (2014).

Les étapes

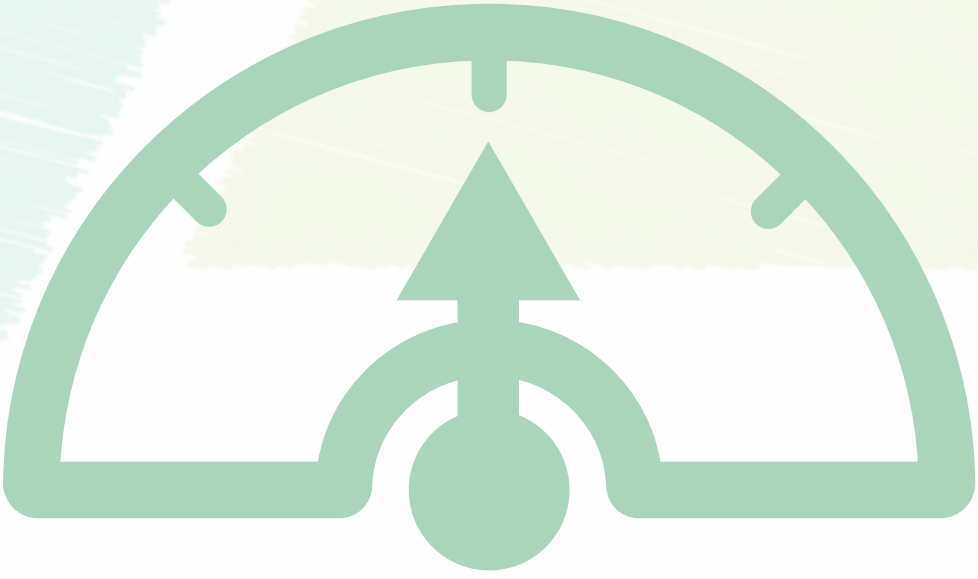

Étape 1 : Définir le champ d'application

La première étape de l'application du TAMD consiste à identifier la portée et l'objet du S&E, y compris :

- **le ou les points d'entrée :** par exemple, concevoir un cadre de S&E de l'adaptation lors des processus de planification des collectivités locales ou des communautés ou évaluer des interventions spécifiques, telles que des projets, des politiques et/ou des programmes
- **échelles temporelles** à prendre en compte : par exemple, vous pourriez concevoir le S&E pour l'aligner sur le calendrier du plan des collectivités locales
- **populations et systèmes** cibles pour les activités ou l'évaluation
- **aléas** climatiques (et autres) auxquels ils sont exposés, et
- **conséquences** de l'exposition.

Vous devriez identifier simultanément les populations, les systèmes, les aléas et les conséquences car les aléas pertinents varieront en fonction des populations et systèmes concernés. Ainsi, les tempêtes et les ondes de tempête peuvent être une priorité pour les communautés côtières alors que la sécheresse peut constituer un aléa prioritaire pour les populations des zones arides et semi-arides. Même lorsque des populations sont concernées par les mêmes aléas, les conséquences peuvent être différentes selon les groupes. Ces différences pourraient être dues à l'emplacement, aux moyens d'existence ou aux degrés de pauvreté et de vulnérabilité.

Des informations sur la prévalence des différents aléas et leurs conséquences en fonction des populations, des groupes, des lieux et des secteurs peuvent être obtenues en consultant les bases de données nationales, les services météorologiques et hydrologiques ou d'autres sources telles que les rapports techniques, les documents de recherche et les articles de presse. L'identification des sources de ce type d'information – y compris les données climatiques permettant de caractériser les aléas climatiques (voir l'étape 3) – constitue un aspect important du cadrage.

Le Tableau 1 résume les points d'entrée les plus probables pour l'application du TAMD par les autorités infranationales et les communautés et l'axe de chaque application.

Des femmes dans un dispensaire du district de Rukum, au Népal. Susannah Fisher

Tableau 1. Niveaux d'application infranationale et locale du TAMD

Point d'entrée	Axe		Échelle	
	Démarche 1	Démarche 2	Spatiale	Temporelle
Suivi des performances d'adaptation au niveau des collectivités locales	Mécanismes institutionnels de CRM au niveau des collectivités locales	Performances du développement au niveau des collectivités locales	Collectivités locales	Longue (supérieure à dix ans)
S&E des programmes et projets des collectivités locales	Sera probablement axé sur la CRM (propre à un programme ou projet)	Sera probablement axé sur la résilience (propre à un programme ou projet)	Collectivités locales	Courte (quelques années)
Évaluation des impacts de politiques données	Sera probablement axé sur la CRM (propre à une politique)	Sera probablement axé sur la résilience (propre à une politique)	Collectivités locales	Court à moyen terme (sur plusieurs années, jusqu'à une décennie environ)
Suivi de l'adaptation au niveau local	Comprendra la CRM	Sera probablement axé sur la résilience Peut suivre les performances du développement local	Collectivités locales Locale et communautaire	Moyen à long terme (une décennie ou plus)

Source : Brooks et Fisher (2014)

Des femmes élaborent une théorie du changement à Mafada, au Mozambique. Irene Karani

Encadré 3. Renforcer la planification locale de l'adaptation grâce au TAMD

Au Mozambique, le TAMD a servi à soutenir et renforcer les plans locaux d'adaptation (PLA). Piloté dans un premier temps dans le district de Guija, le TAMD a été déployé dans d'autres districts dans le cadre du processus de PLA. L'élaboration d'un PLA nécessite 10 étapes, y compris le cadrage, l'évaluation de la vulnérabilité, la conception du plan, la collecte des données et l'évaluation. L'équipe de recherche s'est servie du cadre TAMD pour concevoir des fiches de notation au niveau local et elle a élaboré une TdC avec des parties prenantes du district et des communautés locales. Cette TdC a été intégrée dans l'étape 2 du processus de PLA, ce qui a permis au district d'identifier un objectif clair pour ses activités d'adaptation et une vision de ce à quoi ressemblerait un district résilient au climat. Suite aux évaluations de la vulnérabilité et au processus de TdC, l'équipe a travaillé avec le personnel du district pour identifier des indicateurs relevant de la démarche 2 pour l'évaluation des performances d'adaptation et de développement.

Source : Artur *et al.* (2014)

Liste de contrôle :

- ☑ Avez-vous choisi votre point d'entrée pour le S&E — par exemple, collectivités locales ou planification locale, évaluation des politiques, projets et programmes ?
- ☑ Traitez-vous des processus relevant de la démarche 1 ou la démarche 2, ou les deux ?
- ☑ Avez-vous identifié les principaux acteurs et institutions qu'il faut mobiliser dans le processus de S&E ?
- ☑ Avez-vous identifié les populations et systèmes cibles, les aléas climatiques et les conséquences de ces aléas sur les populations et systèmes qui y sont exposés ?
- ☑ Avez-vous identifié des sources de données susceptibles d'être pertinentes et des systèmes de S&E existants ?

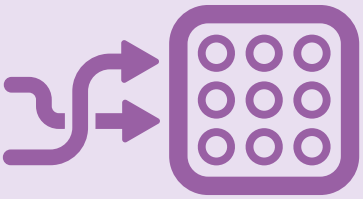

Étape 2 : Théories du changement

Une TdC est un modèle qui explique les liens qu'il y a entre des actions, des réalisations, des résultats et des impacts.

La TdC d'un projet ou programme sera étroitement liée au cadre logique – et elle peut être perçue comme sa représentation narrative. Elle n'entend pas remplacer le cadre logique ; vous pouvez l'utiliser pour expliquer les liens entre les activités et les impacts qui peuvent ne pas ressortir clairement de la matrice du cadre logique.

Une TdC peut être utile de différentes façons au niveau local :

- Nous pouvons l'utiliser dans les structures de planification locale au cours de la phase de conception d'une intervention ou d'un plan de collectivité locale pour comprendre comment les investissements en matière de gouvernance et de gestion des risques climatiques sont susceptibles d'améliorer la résilience
- Nous pouvons l'utiliser avec les communautés pour comprendre quels changements soutiendront leur résilience
- Nous pouvons utiliser les théories du changement de la communauté ou des collectivités locales pour créer une vision globale de la localité

Sur la base de ces théories du changement, on pourra choisir des indicateurs et des outils.

Institutions de planification locale

Les institutions de planification locale peuvent utiliser une approche par théorie du changement pour apprécier l'impact d'un investissement dans la gestion des risques climatiques ou pour mieux comprendre comment une politique ou un programme renforcent la résilience dans l'ensemble de la localité.

Pour une approche institutionnelle, les parties prenantes identifient des actions susceptibles de s'attaquer aux risques climatiques par rapport aux politiques en matière de changement climatique, aux processus institutionnels et au renforcement des capacités que les autorités infranationales ont planifiés ou sont en train de mettre en œuvre. Ces actions peuvent englober :

- la mise en place de structures de coordination sur les changements climatiques
- la dissémination des informations relatives au climat
- la fourniture d'une formation relative aux changements climatiques, et
- l'élaboration de politiques ou règlements en matière de changements climatiques.

Vous pouvez tirer ces actions des plans de collectivités locales ou des plans sectoriels.

Les parties prenantes devraient ensuite discuter et identifier les changements à court, moyen et long termes qu'elles attendent des suites de l'action ou des actions prioritaires sous forme de réalisations, de résultats et d'impacts et en quoi ces changements sont liés à une résilience plus large pour la localité. Ces changements contribueront à la déclaration d'impact global pour la localité.

Après avoir décrit les réalisations, les résultats et les impacts attendus des actions prioritaires, les parties prenantes auront besoin de schématiser la TdC pour montrer les interconnexions entre les changements tout en interrogeant le cadre logique derrière ces interconnexions.

Si les collectivités locales sont plus intéressées par l'évaluation des avantages découlant d'un programme local en termes de résilience, comme par exemple la fourniture de soins vétérinaires au bétail, dans ce cas, elles pourront suivre un processus semblable à la théorie du changement communautaire avec un groupe d'acteurs pertinents. Cela devrait faire appel à la participation des communautés touchées.

Théories du changement des communautés

Les parties prenantes ont besoin d'identifier des actions prioritaires pour renforcer la résilience aux aléas auxquels elles sont confrontées, en guise de base de la théorie du changement. Celles-ci pourront provenir d'évaluations de la résilience ou de la vulnérabilité déjà entreprises au sein des communautés vulnérables, ou obtenues dans le cadre d'un projet ou d'un processus de planification qui identifie ces options. Des techniques telles que des groupes de réflexion peuvent être utilisées et il convient de veiller à ce que l'avis des femmes soit entendu et leurs opinions incorporées dans la théorie du changement.

En guise d'exemples d'action, on peut citer :

- améliorer l'accès à l'eau ou la disponibilité des ressources en eau
- construire des digues de protection
- planter des cultures résistantes à la sécheresse ; et
- dispenser une formation aux comités de gestion des ressources naturelles.

La communauté devrait ensuite adopter un processus participatif pour déterminer comment une telle intervention pourrait affecter ses moyens d'existence (y compris ceux des femmes et des filles) et quels mécanismes pourraient contribuer à les améliorer. Ceci devrait détailler les différentes étapes et déterminer comment la communauté saurait si cette étape a ou non été menée à bien. La TdC ci-dessous montre le résultat de ce processus dans une communauté du Kenya qui souhaitait investir dans la construction de digues de sable et de réservoirs d'eau et dispenser une formation aux comités de gestion de l'eau.

Figure 3. TdC de la communauté d'Oldonyiro, comté d'Isiolo, Kenya

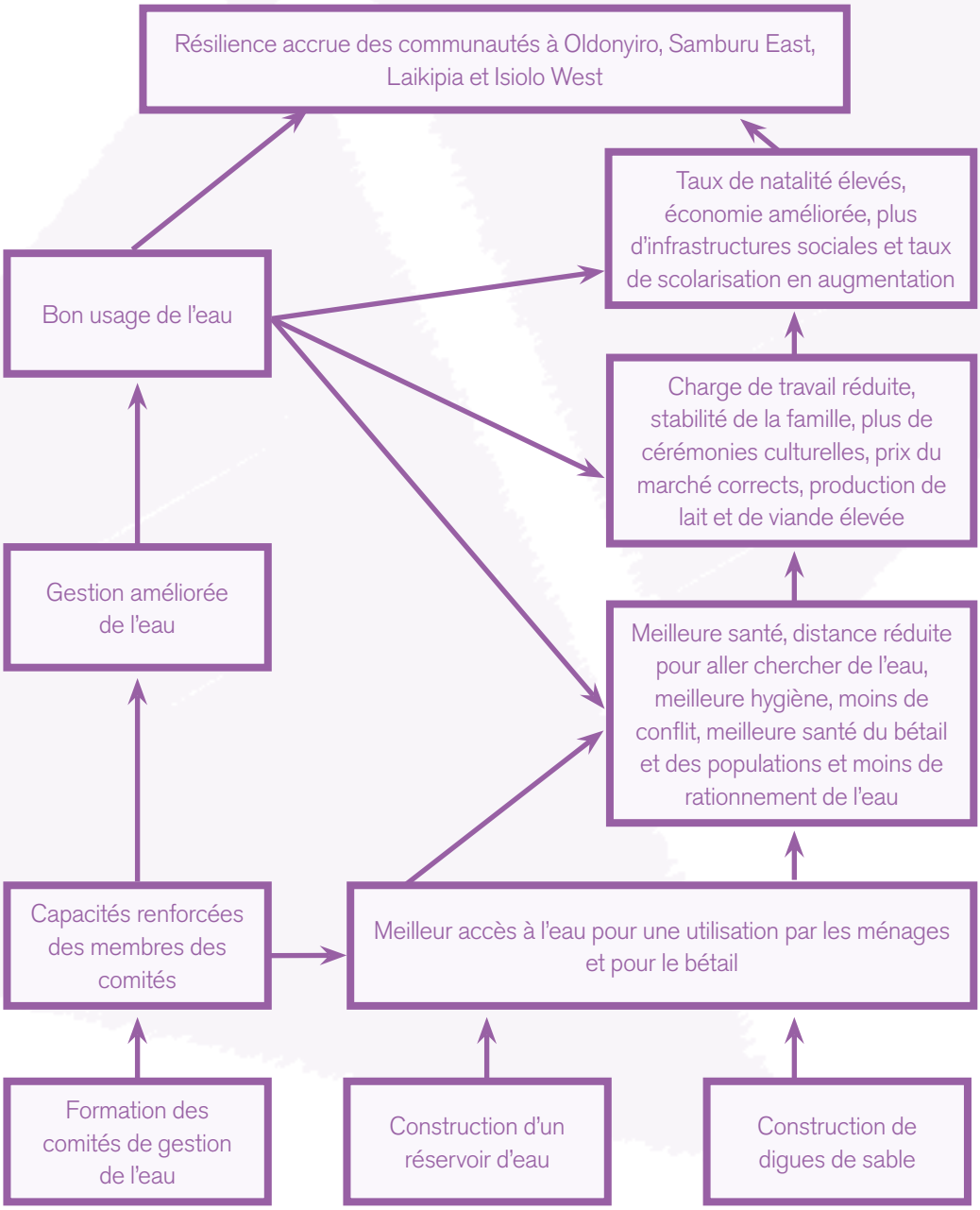

Source : Karani *et al.* (2014)

Encadré 4 : Usage de tableaux pour élaborer une TdC relevant de la démarche 2

À l'issue de l'évaluation de la vulnérabilité communautaire, les parties prenantes remplissent deux tableaux : l'un pour définir des priorités dans les interventions d'adaptation (A) et l'autre pour montrer les changements attendus et les indicateurs (B).

Exemple de tableau A

Activité de subsistance	Risques majeurs			Pratiques d'adaptation actuelles	Limites des pratiques actuelles	Interventions d'adaptation proposées
	sécheresse	inondations	déforestation			
agriculture						
élevage						
pêche						

Lorsque le Tableau A est renseigné, le formateur dirige une discussion sur la TdC et le système S&E pour remplir le Tableau B.

Exemple de tableau B

Activité de subsistance	Interventions proposées	Réalisation de l'intervention (changement 1)	Résultat de l'intervention	Impact of the intervention (change 3)
agriculture	Périmètre d'irrigation	Plus d'eau pour l'agriculture	Production et commercialisation agricoles accrues	Hausse des revenus et du bien-être
élevage	Programme de vaccination	Incidences réduites des maladies du bétail	Production et ventes accrues de produits de l'élevage	Hausse des revenus et du bien-être
pêche	Programme d'accès au matériel de pêche	Hausse des prises de poissons	Hausse des ventes	Hausse des revenus et du bien-être

Une fois le Tableau B renseigné et une fois les interconnexions établies entre les interventions proposées et le troisième niveau de changement, les parties prenantes utilisent cette information pour schématiser la TdC.

Source : Adapté d'Artur *et al.* (2014)

Vous devriez adopter la méthode qui vous correspond le mieux pour élaborer une TdC et la note explicative.

Création d'une théorie du changement générale

Il peut se révéler utile de conjuguer des théories du changement communautaires et des théories du changement qui considèrent les institutions et la résilience pour avoir une vision globale de la localité. Ainsi, au Kenya, plusieurs TdC au niveau communautaire ont été intégrées dans la TdC générale des collectivités locales. Voir l'Annexe 2 pour consulter un exemple de TdC composite utilisée dans le comté d'Isiolo au Kenya. Ceci permet de conjuguer des approches descendante et ascendante du renforcement de la résilience pour la localité.

Un processus participatif devrait aider les parties prenantes à identifier le changement positif souhaité à long terme au niveau des collectivités locales qui illustre la résilience au changement climatique. En guise d'exemples, on peut citer la « résilience accrue au sein de la collectivité locale X » ou le « statut socioéconomique rehaussé des communautés dans la collectivité locale XX ».

Comme cette déclaration est la vision fédératrice pour la localité en matière de développement et/ou d'adaptation au changement climatique, toutes les parties prenantes locales devraient prendre part à son élaboration. Ceci permettra de garantir un taux d'adhésion et d'appropriation car chaque acteur sera tenu d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans son propre service ou sa localité.

Hypothèses

Les hypothèses sont importantes dans l'interrogation de la logique d'une TdC. Il s'agit habituellement de circonstances qui échappent au contrôle d'un projet, d'un programme ou d'une collectivité locale. Il est important de définir toutes les hypothèses sous-jacentes car cela facilitera la définition des résultats d'une TdC. Une fois que vous avez défini les hypothèses, vous pouvez élaborer une stratégie d'atténuation des risques et la doter en moyens pour veiller à ne pas compromettre les changements anticipés en matière de capacités d'adaptation, de résilience et/ou de développement et de façon à ce que les chances de valoriser les impacts s'en trouvent accrues. Voir l'Encadré 5 pour obtenir des exemples d'hypothèses retenues en Tanzanie et au Mozambique.

Encadré 5 : Exemples d'hypothèses retenues en Tanzanie et au Mozambique

Tanzanie

- Le personnel formé n'est pas transféré
- Ressources financières suffisantes
- Bonne volonté communautaire
- Paix et sécurité nationales

Mozambique

- Un environnement porteur encourage les partenariats locaux pour financer les projets d'adaptation et de développement
- Les accords de financement pour traiter du développement et de l'adaptation au changement climatique sont honorés
- Accès à des semences certifiées améliorées
- Accès à des services de vulgarisation concernant les technologies de production améliorées

Sources : LTS (2015a), Artur *et al.* (2014)

Liste de contrôle :

- ☑ Avez-vous créé une théorie du changement pour l'intervention pertinente, qu'elle concerne les institutions locales ou les communautés ?
- ☑ Les parties prenantes concernées ont-elles été impliquées ?
- ☑ La théorie du changement tient-elle compte des impacts sur les femmes et les filles ?
- ☑ Avez-vous esquissé les changements à court terme (réalisation), à moyen terme (résultat) et à plus long terme (impact) que vous attendez des actions prioritaires ?
- ☑ Avez-vous tracé des interconnexions entre les différents niveaux de changement de la TdC ? Sont-elles logiques ?
- ☑ Lorsqu'il y a lieu, avez-vous harmonisé les théories du changement pour créer une vision générale pour la localité ?

Étape 3 : Construire des indicateurs et des hypothèses

Les indicateurs sont utilisés pour mesurer le changement sur la durée. Ils peuvent servir à décrire une situation, suivre l'évolution d'une situation et/ou mesurer des accomplissements par rapport à un objectif, comparer des critères quantitatifs ou qualitatifs par rapport à une ligne de référence.

Nos travaux locaux dans divers pays ont déterminé que les parties prenantes développent et utilisent habituellement trois types d'indicateur – les indicateurs de capacités institutionnelles, les indicateurs de résilience et de vulnérabilité (à plus court terme) et les indicateurs de bien-être à plus long terme. Ceux-ci peuvent être identifiés à l'issue du processus de théorie du changement lorsqu'on sait quels changements on recherche en termes de résilience et/ou de gestion des risques climatiques et comment ces changements sont censés apporter un bien-être accru.

Au niveau local, les termes comme réalisations, résultats et impacts sont couramment utilisés pour comprendre les changements au fil du temps. Il peut se révéler utile d'identifier les résultats comme des changements à plus court terme de la capacité à faire face, qui peuvent être mesurés grâce à des indicateurs de résilience, et les impacts comme des améliorations à plus long terme de la situation de développement qui peuvent être mesurés en utilisant des indicateurs de bien-être. Les améliorations de la résilience (résultats) devraient contribuer à un bien-être accru (impacts) face aux aléas susceptibles de s'intensifier en raison du changement climatique.

3.1 Fiches de notation pour évaluer les processus de gestion des risques climatiques

Le TAMD se sert d'indicateurs à base de fiches de notation pour évaluer les processus de CRM au niveau local (voir des modèles de fiches de notation à l'Annexe 1). Vous pouvez utiliser les fiches de notation pour construire une base de référence pour l'institution locale et identifier des domaines qui ont besoin d'être traités pour garantir une adaptation efficace au niveau communautaire et pour définir des priorités dans les interventions de CRM.

Les fiches de notation devraient être utilisées avec les différents services de collectivités locales, car elles ont trait à la planification, la prise de décisions, l'élaboration de politiques et de règlements et le renforcement des capacités. Elles supposent aussi l'intégration de questions transversales telles que la parité hommes-femmes.

Le cadre TAMD a défini les neuf indicateurs suivants pour fiche de notation à utiliser par les autorités infranationales[5] :

1. Intégration des changements climatiques dans la planification
2. Coordination institutionnelle pour l'intégration
3. Budgétisation et financement
4. Connaissances et capacités institutionnelles
5. Utilisation des informations climatiques
6. Planification dans un contexte incertain
7. Participation
8. Sensibilisation des parties prenantes
9. Existence et couverture des processus locaux de CRM

Des notes méthodologiques pour les huit premiers indicateurs, qui peuvent généralement être appliquées à la plupart des contextes institutionnels sont disponibles en ligne[6]. Le neuvième indicateur a trait à des processus de CRM au niveau local – par exemple, la gestion des risques spécifiques grâce à des mesures telles que des prévisions, des mécanismes de micro-assurance ou des ressources en eau – qui peuvent être fortement dépendantes du contexte et ont besoin d'être ajustés en fonction des besoins.

Chaque indicateur comprend cinq questions pour déterminer si un critère particulier a été rempli ; les réponses sont notées moyennant un score de 0 (non), 1 (en partie) ou 2 (oui), avec une notation totale maximale de 10. Vous pouvez utiliser ces fiches de notation pour évaluer une institution à intervalles réguliers, en mesurant les changements éventuels dans ses performances de CRM pour chaque indicateur.

Vous pouvez modifier, reformuler ou supprimer des éléments de la fiche de notation qui ne sont pas pertinents pour le contexte local et insérer des indicateurs supplémentaires en fonction des besoins locaux. Vous pouvez aussi développer vos propres critères de notation. Le Tableau 2 est une fiche de notation ajustée aux besoins pour le nord de la Tanzanie.

5 | Celles-ci sont détaillées dans Brooks *et al.* (2013), qui reproduit également les fiches de notation des indicateurs.

6 | Voir www.iied.org/tracking-adaptation-measuring-development-tamd-framework.

Tableau 2 : Fiche de notation modifiée pour le district de Ngorongoro, Tanzanie

Indicateurs de CRM	Mauvais 0-25 %	Moyen 26-50 %	Bon 51-75 %	Excellent 76-100 %	Commentaires
Intégration du changement climatique dans la planification du district	X				95 % du budget du conseil provient de l'administration centrale et est accompagné de lignes directrices. Les questions liées au changement climatique n'ont jamais été intégrées dans les lignes directrices. Les chefs de service, conseillers, dirigeants et autres personnalités officielles du gouvernement n'ont pas internalisé le concept de changement climatique.
Coordination institutionnelle		X			Bien que la coordination soit en place, elle n'est pas efficace car les chefs de service, conseillers, dirigeants et autres personnalités officielles du gouvernement n'ont pas internalisé le concept de changement climatique.
Budgétisation et dotation	X				Aucun budget n'a été attribué aux activités liées au changement climatique. 95 % du budget du conseil provient de l'administration centrale et est accompagné de lignes directrices, ce qui bride la redistribution des fonds entre les secteurs et au sein de chacun d'eux.
Connaissances et capacités institutionnelles			X		Les connaissances institutionnelles au niveau du district sont élevées.
Utilisation des informations relatives au climat	X				L'Agence météorologique de Tanzanie publie des informations climatiques tous les trimestres, alors que le cycle budgétaire court d'octobre à avril de chaque année. Ces cycles asynchrones font que le district ne peut pas tenir compte des informations climatiques dans sa planification.

Indicateurs de CRM	Mauvais 0-25 %	Moyen 26-50 %	Bon 51-75 %	Excellent 76-100 %	Commentaires
Planification dans un contexte incertain	X				Les lignes directrices budgétaires limitent la redistribution et la dotation des réserves pour imprévus entre les secteurs et à l'intérieur de chacun d'eux, par conséquent il n'y a aucune marge de manœuvre pour une planification en fonction des scénarios.
Participation		X			La participation figure dans les lignes directrices de conception de projet du gouvernement mais les contraintes en termes de ressources font qu'elle est mal mise en œuvre.
Sensibilisation des parties prenantes		X			Les principales parties prenantes, telles que les ONG et autres institutions gouvernementales, sont sensibles au changement climatique. La prise de conscience des chefs de village, du personnel de vulgarisation de quartier ou de village, et de l'ensemble de la population est généralement faible.
Lien entre la planification centrale et communautaire	X				95 % du budget du conseil provient de l'administration centrale et est accompagné de lignes directrices et de priorités en fonction des politiques sectorielles. La plupart des projets conçus par l'administration centrale n'ont pas conscience de l'importance des pâturages pastoraux et de la mobilité pour la production animale.

Source : LTS (2015a)

Un groupe de réflexion communautaire à Kinna, au Kenya. Irene Karani

Bien qu'à elle seule la CRM ne puisse pas résoudre les problèmes de parité hommes-femmes ou le traitement des groupes marginalisés, elle devrait toujours être sensible et réactive à la notion de genre et à l'inclusion des groupes vulnérables. Vous pouvez inclure des questions supplémentaires pour évaluer ces éléments dans les fiches de notation existantes. Les principales questions à poser pourraient être les suivantes :

- Comment les voix des femmes sont-elles prises en compte dans les processus de CRM ?
- Les femmes sont-elles impliquées – à titre individuel ou en groupes organisés – dans la planification, la prise de décisions ou l'établissement des priorités ?
- Les groupements de femmes représentent-ils les femmes les plus marginalisées ?
- Les questions qui intéressent les femmes sont-elles incluses dans les projets alloués et les décisions financées ?

Vous pouvez facilement intégrer ou ajouter des indicateurs basés sur des fiches de notation dans les systèmes de suivi administratifs en guise de conditions minimales pour les collectivités locales en matière de CRM, ou comme un moyen d'évaluer la mise en œuvre d'un plan de développement du district dans lequel le changement climatique est déjà intégré.

3.2 Évaluation de la vulnérabilité, des risques et de la résilience

Les évaluations de vulnérabilité peuvent avoir été entreprises avant tout processus de S&E ou peuvent être un élément indispensable à l'établissement d'une ligne de référence pour que des indicateurs puissent être développés afin d'évaluer le changement sur la durée.

Les évaluations de vulnérabilité demandent dans quelle mesure des lieux, des groupes ou des personnes risquent de connaître des effets néfastes lorsqu'ils sont exposés à un choc ou un stress climatique (ou autre). Elles évaluent :

1. **L'exposition actuelle :** quels lieux et quels groupes de la population sont plus ou moins exposés aux chocs et aux stress climatiques, sur la base des mesures historiques récentes de la fréquence et de la gravité des aléas climatiques tels que les sécheresses, les tempêtes et les inondations, à l'échelle d'un pays ou d'un district ?
2. **La vulnérabilité actuelle :** pour les lieux et les groupes de population exposés aux mêmes aléas ou à des aléas semblables, quels sont ceux qui connaissent les pires effets ? Quels sont les facteurs qui rendent ces lieux et ces groupes de population plus « vulnérables » aux aléas climatiques rencontrés (p. ex. manque d'actifs, piètre accès aux services et ressources, isolement géographique, dépendance envers certains moyens d'existence ou certaines pratiques, structure démographique, etc.) ?
3. **Exposition future :** comment l'exposition pourrait-elle évoluer du fait du changement climatique (p. ex. changements dans les trajectoires et l'intensité des tempêtes, dans la fréquence des sécheresses, dans l'intensité des précipitations, etc.) ?
4. **Vulnérabilité future :** comment la vulnérabilité des populations et des lieux pourrait-elle évoluer à l'avenir, par exemple du fait des tendances en matière de développement et d'environnement, des politiques, de la disponibilité des ressources, etc. ?

Aux niveaux local et communautaire, l'accent sera probablement mis sur les évaluations du degré actuel d'exposition et de vulnérabilité (1 et 2), afin de produire des bénéfices de développement à court terme par le biais de l'adaptation. Toutefois, dans la mesure où cela est pertinent, l'exposition et la vulnérabilité futures devraient être considérées autant que faire se peut.

Une fois que les facteurs qui rendent les lieux et les populations vulnérables ont été identifiés (p. ex. par le biais d'enquêtes participatives), ils peuvent être représentés au moyen d'indicateurs de vulnérabilité. Ces indicateurs peuvent être suivis au fil du temps pour mesurer l'évolution de la vulnérabilité et pour déterminer si les interventions d'adaptation ont contribué à des réductions de la vulnérabilité. Les évaluations et les indicateurs de vulnérabilité peuvent identifier les groupes et les communautés très vulnérables qui peuvent alors être ciblés par des interventions d'adaptation.

Lorsque l'accent est mis sur la résilience, une approche semblable peut être adoptée, selon laquelle des méthodes participatives et autres sont utilisées pour identifier les facteurs qui rendent certains lieux, certaines populations et certains groupes davantage capables **d'anticiper, de planifier, d'éviter, de faire face, de se relever et de s'adapter aux stress et aux chocs dus à l'évolution du climat**. Ces facteurs peuvent être représentés par des indicateurs de résilience, qui peuvent être mesurés à intervalles réguliers pour suivre l'évolution de la résilience. Lorsque la résilience est faible, des interventions d'adaptation peuvent cibler le renforcement de la résilience.

Les interventions visant à réduire la vulnérabilité ou à améliorer la résilience peuvent s'atteler à améliorer la capacité des populations à faire face aux aléas climatiques existants ou émergents et/ou améliorer leurs capacités à s'adapter à l'évolution future de ces aléas. L'accent mis sur les capacités d'adaptation devrait être éclairé par des évaluations de l'exposition et de la vulnérabilité futures.

Cheptel dans un village en Éthiopie. Diane Guerrier

3.3 Définition des indicateurs de vulnérabilité et de résilience

Les indicateurs de vulnérabilité et de résilience mesurent les facteurs qui rendent les populations et les systèmes plus ou moins susceptibles de connaître des dommages lorsqu'ils sont exposés à un aléa (en l'espèce, un choc ou un stress lié au climat). Ces facteurs peuvent être identifiés dans les évaluations de la vulnérabilité et de la résilience (voir plus haut).

Les indicateurs qui représentent ces facteurs peuvent faire appel à des données chiffrées, comme les revenus des ménages, le nombre de sources de revenu ou d'activités de subsistance, la distance pour gagner la ville ou les services les plus proches, etc.

D'un autre côté, vous pouvez attribuer des notes aux particuliers, aux ménages ou à d'autres unités qui représentent des jugements subjectifs du degré auquel les gens peuvent (ou sont censés) faire face à des chocs et des stress spécifiques.

Différents facteurs seront importants pour la vulnérabilité et la résilience de différents groupes de personnes ; les indicateurs de vulnérabilité et de résilience devraient traduire ce point et être propres au contexte. Néanmoins, un certain nombre d'études ont identifié des « dimensions » communes de résilience qui peuvent être utilisées pour orienter et éclairer l'identification et la sélection des indicateurs de résilience (et de vulnérabilité) (Encadré 6).

Comme les indicateurs de vulnérabilité et de résilience représentent les circonstances et les caractéristiques des individus, des ménages et des communautés, ils peuvent être mesurés à tout moment. Il n'est pas nécessaire d'attendre qu'un choc ou un stress climatique se produise pour mesurer ces indicateurs. Par conséquent, ils fournissent un moyen de mesurer la performance d'adaptation sur des échelles temporelles relativement courtes. Ils peuvent être considérés comme des indicateurs de « résultat », si les concepts de réalisations, résultats et impacts sont utilisés.

Les notions de résilience, de vulnérabilité et de capacité d'adaptation n'ont de sens que lorsqu'elles font référence à des entités (individus, ménages, communautés, etc.), des aléas (sécheresses, tempêtes, etc.), des conséquences (pertes humaines, coûts économiques, etc.) et des échelles temporelles précises. En d'autres termes :

- **Qui est (n'est pas) résilient ?**
- **À quoi ?**
- **Par rapport à quelles conséquences ?**
- **Sur quelle(s) durée(s) ?**

Donc, lorsque nous parlons de résilience d'une population à des sécheresses futures au cours de la prochaine décennie, en spécifiant les conséquences – une sécurité alimentaire moindre – nous pouvons associer la résilience au bien-être et identifier les indicateurs de bien-être pertinents au sein de notre TdC (voir l'étape 2). Le fait de préciser l'échelle temporelle nous encourage à réfléchir à l'intensité d'un aléa. En l'espèce, nous considérons une décennie et nous pouvons nous demander quel est le degré de gravité des sécheresses projeté pour cette période.

Il se peut qu'une population puisse être résiliente aux sécheresses qui surviendront dans les 10 prochaines années mais incapable de faire face aux sécheresses plus graves anticipées à l'horizon 2050. L'Encadré 6 décrit les principales dimensions de résilience qui peuvent être prises en compte.

Encadré 6. Dimensions de résilience

La résilience, la vulnérabilité et la capacité d'adaptation sont toutes des phénomènes intimement liés au contexte. Bien qu'il n'existe pas d'indicateurs universels, un certain nombre d'études ont cherché à définir les dimensions de la résilience, chaque dimension regroupant un ensemble de facteurs associés qui peuvent être représentés par des indicateurs propres au contexte. Un examen récent[7] a identifié les dimensions potentielles suivantes de la résilience.

- **Actifs :** actifs physiques et financiers – p. ex. les réserves de denrées alimentaires et de semences (pour imprévus).
- **Accès aux services :** eau, électricité, systèmes d'alerte précoce, transport, connaissances, information – pour aider les gens à planifier, à faire face et à se relever des stress et des chocs.
- **Capacité d'adaptation :** aptitude à anticiper, planifier et réagir aux changements à plus long terme – p. ex. en modifiant les pratiques actuelles, en créant de nouvelles stratégies.
- **Revenu et accès aux denrées :** le degré de pauvreté ou d'insécurité alimentaire de la population avant un stress ou un choc.
- **Filets de sécurité :** réseaux de soutien formels et informels, secours d'urgence, mécanismes financiers tels que des assurances.
- **Viabilité des moyens d'existence :** dans quelle mesure les moyens d'existence peuvent être soutenus face au choc et au stress : l'intensité du choc et du stress qui peut être supportée.
- **Contextes institutionnels et gouvernance :** dans quelle mesure la gouvernance, les institutions, les politiques, les conflits et l'insécurité brident ou stimulent la capacité à faire face et l'adaptation.
- **Contextes infrastructurels :** dans quelle mesure la capacité à faire face et l'adaptation sont stimulées ou bridées par la qualité et le mode de fonctionnement des infrastructures en place, les systèmes environnementaux, les ressources naturelles et la géographie.
- **Circonstances individuelles :** d'autres facteurs qui rendent les individus plus ou moins capables d'anticiper, de planifier, de faire face, de se relever et de s'adapter aux changements face aux stress et aux chocs — p. ex. dette, faible statut socioéconomique.

Source : Brooks *et al.* (2014)

7 | Brooks *et al.* (2014).

3.4 Utilisation des indicateurs de bien-être

Au final, le succès de l'adaptation sera mesuré par des indicateurs représentant le coût des chocs et des stress liés au climat en termes d'actifs, de moyens d'existence et de qualité de vie et autres aspects du bien-être humain qui pourraient être fragilisés par le changement climatique. Ces indicateurs de « performances du développement » ou de « bien-être » pourraient inclure des indicateurs sur la santé ou le fonctionnement des écosystèmes et d'autres systèmes susceptibles d'être affectés par le changement climatique, pour voir comment les systèmes font face ou s'adaptent à l'évolution du climat, avec ou sans intervention humaine. Ces indicateurs peuvent être considérés comme des indicateurs « d'impact ».

Dans une large mesure, ces indicateurs recouperont les indicateurs standard de développement utilisés pour suivre les changements en termes de pauvreté, d'équité, de santé, de nutrition, de statut économique, d'éducation, de longévité, de conflit et de croissance économique – bref, tous les aspects du développement susceptibles d'être compromis par les effets du changement climatique. Le recoupement avec des indicateurs de développement communément utilisés fait qu'il y aura un plus grand potentiel d'utilisation des données secondaires que ne le permettent les indicateurs de vulnérabilité et de résilience. Afin d'interpréter les tendances des indicateurs de bien-être dans le contexte du changement climatique susceptible d'affecter le bien-être humain, ces indicateurs devront être suivis sur de longues périodes parallèlement à des données sur l'évolution des aléas climatiques. À court terme, il peut se révéler possible de comparer les effets d'aléas semblables sur le bien-être avant et après une intervention d'adaptation.

Des conseils détaillés sur la construction des indicateurs de résilience et de bien-être sont donnés dans le guide général par étapes du TAMD[8] ou les collectivités locales peuvent utiliser les étapes suivantes :

1. Examiner le plan de S&E du développement de la collectivité locale ou les plans de S&E sectoriels et identifier les indicateurs qui peuvent être qualifiés d'indicateurs de résilience ou d'indicateurs de bien-être
2. Examiner les réalisations, les résultats et les impacts développés dans la TdC à l'étape 2
3. Associer les indicateurs identifiés aux réalisations, résultats et impacts
4. Identifier les lacunes c.-à-d. là où il n'existe pas d'indicateurs adaptés pour mesurer les réalisations, résultats ou impact identifiés
5. Développer ces indicateurs en vous servant du processus utilisé par la collectivité locale pour mettre au point des indicateurs
6. Veiller à ce que des données puissent être collectées et soient disponibles pour ces nouveaux indicateurs et à ce qu'il existe des ressources suffisantes au sein de la collectivité locale pour recueillir les nouvelles informations.

8 | Brooks et Fisher (2014).

Ces étapes peuvent aussi être ajustées pour les communautés si celles-ci disposent de plans communautaires dotés d'indicateurs. En l'absence de plans communautaires, les communautés devraient être aidées à examiner toutes les réalisations, les résultats et les impacts identifiés dans leurs théories du changement et à développer des indicateurs en répondant aux questions suivantes :

- Comment saurons-nous si les réalisations, les résultats et les impacts ont été concrétisés ?
- Qu'est-ce qui aura changé du fait de nos activités ?
- Comment saurons-nous si les choses ont changé ou au contraire qu'elles ne changent pas ?

Le fait de répondre aux questions ci-dessus contribuera au développement d'indicateurs non seulement au niveau communautaire mais aussi au niveau des collectivités locales.

Voir l'Encadré 7 pour obtenir des exemples d'indicateurs de bien-être, et voir Brooks (2014b) pour consulter une discussion sur la façon d'utiliser les données relatives au climat pour interpréter les indicateurs de bien-être.

Encadré 7 : Exemple d'indicateurs utilisés au Mozambique

Indicateurs de réalisation :

- nombre de ménages qui adoptent des stratégies pour faire face au changement climatique en raison du risque de sécheresse

Indicateurs de résultat (résilience) :

- quantité d'eau disponible par personne, par ménage
- nombre de maladies recensées par an
- quantité et disponibilité de cultures produites localement sur le marché
- nombre d'investisseurs dans le district
- nombre de ménages affectés par la sécheresse, par événement
- heures consacrées à la corvée d'eau

Indicateurs d'impact (tous en %) (bien-être) :

- taux de chômage
- taux d'alphabétisation
- survenance de maladies
- hausse du nombre de logements modernisés

Source : Artur *et al.* (2014)

Liste de contrôle :

- ☑ Avez-vous identifié les catégories d'indicateurs dont vous avez besoin : CRM, résilience, bien-être ?
- ☑ Avez-vous identifié les indicateurs pertinents dans les stratégies et plans existants du gouvernement ?
- ☑ Avez-vous identifié quels indicateurs pour des interventions précises représentent les réalisations, les résultats et les impacts ?
- ☑ Pouvez-vous utiliser les fiches de notation existantes du TAMD pour les indicateurs CRM ? Avez-vous besoin de les modifier ou d'en développer de nouvelles ?
- ☑ Avez-vous identifié des indicateurs de résilience appropriés propres au contexte à l'aide de processus participatifs ?
- ☑ Pouvez-vous utiliser des indicateurs de bien-être à partir des sources existantes et les associer à des systèmes de suivi existants ?
- ☑ Avez-vous vérifié que tous vos indicateurs sont associés de façon logique à votre TdC ?
- ☑ Vos hypothèses sont-elles robustes ?

Étape 4 : Mesurer les indicateurs

Les méthodes utilisées pour collecter les données et mesurer les indicateurs dépendront des types d'indicateurs que vous utilisez. Dans certains cas, il sera peut-être possible d'utiliser des données secondaires telles que des données de recensement ou autres. Dans d'autres, vous aurez peut-être besoin d'incorporer un élément de collecte des données dans une intervention, de mettre en place de nouveaux systèmes de suivi ou de perfectionner les systèmes existants. Si la collecte de données primaires par le biais de nouvelles initiatives peut avoir des implications considérables en termes de ressources, c'est peut-être la seule façon de suivre les résultats en toute confiance.

4.1 Indicateurs de CRM

Vous pouvez collecter des données pour les indicateurs de CRM grâce à :

- **L'auto-évaluation –** par exemple, lorsqu'une collectivité locale suit le renforcement de ses propres capacités de CRM au moyen de fiches de notation.
- Des **interviews** structurées ou semi-structurées avec des parties prenantes clés, sous la direction du personnel local de l'unité de S&E.
- Des **groupes de réflexion** qui réunissent des parties prenantes de différents services, sous la direction d'une entité de coordination au niveau du district.

Vous devriez compléter les fiches de notation pertinentes pour les différents indicateurs afin de suivre les processus institutionnels de CRM à intervalles réguliers (tous les ans ou deux fois par an). Le premier ensemble de mesures constituera une base de référence par rapport à laquelle vous pourrez mesurer les changements futurs. Il est important d'enregistrer les commentaires des parties prenantes et des experts et de les regrouper pour appuyer l'interprétation des fiches de notation.

4.2 Indicateurs de résilience et de vulnérabilité

Les indicateurs de résilience et de vulnérabilité devraient être mesurés à intervalles réguliers (de préférence une fois par an ou au moins tous les 2 à 3 ans ou au début et à la fin d'une intervention). Ces indicateurs représenteront des facteurs clés qui rendent les populations et les systèmes résilients (ou vulnérables en fonction de la façon dont est formulé le S&E). Ces facteurs pourraient être représentés par des variables disponibles depuis des sources de données secondaires. Toutefois, comme ces facteurs dépendent fortement du contexte, il est plus probable que les indicateurs de résilience et de vulnérabilité nécessitent la collecte de données primaires, par exemple par le biais de techniques participatives ou d'enquêtes auprès des ménages.

Le niveau requis de collecte de données dépendra de l'objet auquel est destinée l'information. La notation participative du bien-être et d'autres techniques cartographiques permettront peut-être de brosser un tableau général des changements dans les dimensions clés de la résilience communautaire sur la durée, et cela sera peut-être suffisant pour un suivi à long terme. Dans d'autres contextes, les données d'enquête auprès des ménages pourront être requises pour veiller à ce que tous les segments de la communauté profitent d'une intervention et de façon à ce que les améliorations puissent être quantifiées. Des techniques qualitatives telles que des portraits de famille peuvent venir renforcer des données plus quantitatives.

Ce qui est important, c'est que la collecte des données soit proportionnelle à l'utilisation qui doit en être faite et qu'il existe une utilisation claire des informations recueillies.

Il est important que les indicateurs pertinents de résilience et/ou de vulnérabilité soient mesurés pour différents groupes. Lorsque ces indicateurs représentent des individus, ils devraient être ventilés par sexe. Lorsqu'ils représentent des ménages, ils devraient être mesurés pour les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes. Les populations pourraient aussi être ventilées au moyen de critères autres que le genre, à savoir le niveau de pauvreté, le principal moyen d'existence, etc. Des indicateurs différents seront peut-être utilisés pour différents groupes, car les facteurs importants pour leur résilience pourront ne pas être les mêmes (voir l'étape 3). Si l'objet est de mesurer si la résilience s'est améliorée ou non, cela ne devrait pas présenter de problèmes de comparaison. Le degré de changement de la résilience des différents groupes pourra même être comparé à l'aide d'indicateurs différents pour chaque groupe, si cela est mesuré par des qualificatifs de type « pas du tout », « un peu », « beaucoup », etc.

4.3 Indicateurs de bien-être

Les indicateurs de bien-être devraient aussi être mesurés à intervalles réguliers lorsque le système de S&E se penche sur des changements à moyen et long termes. La fréquence dépendra du contexte du S&E et, lors du suivi-évaluation de l'adaptation, de la nature des aléas climatiques auxquels les populations et les systèmes sont exposés. Afin d'interpréter les indicateurs de bien-être dans le contexte des chocs et stress liés au climat, les périodes de suivi doivent être suffisamment longues pour inclure des épisodes associés à ces chocs et ces stress. Cela pourra nécessiter un suivi sur des périodes relativement courtes (plusieurs années) pour évaluer et comparer :

- les effets des chocs ou stress semblables avant et après une intervention
- les conséquences d'un choc ou d'un stress sur différents groupes/populations – par exemple, ceux ayant reçu un soutien grâce à une intervention donnée et les autres, et
- les effets d'un choc ou d'un stress en précisant ce qui se serait passé sans l'intervention ou comment l'intervention devrait réduire les impacts négatifs sur le bien-être.

Vous pouvez concevoir un plan de suivi pour recueillir systématiquement des données sur les indicateurs de bien-être (voir l'Annexe 3 pour un exemple utilisé en Tanzanie). Dans la mesure du possible, il est bon de construire des bases de référence historiques pour les indicateurs de bien-être, de manière à replacer le changement dans un contexte à plus long terme.

Vous devriez collecter les premières données avant le début des interventions d'adaptation. Vous disposerez ainsi de données de référence. Vous devriez ensuite collecter des données et les consigner par rapport au plan de suivi sur la durée, en documentant systématiquement les leçons à retenir et en ajustant les indicateurs que se révèlent difficiles à mesurer.

Pour interpréter les indicateurs de bien-être dans le contexte des aléas climatiques qui peuvent affecter le bien-être, les données climatiques ayant trait à ces aléas doivent être collectées sur la même période. Ces données devraient permettre de surveiller au fil du temps la survenance des aléas et les changements dans leur fréquence, leur intensité, leur durée, leur étendue géographique, etc.

Dans la mesure du possible, les indicateurs de bien-être devraient être mesurés séparément pour les hommes et les femmes (ou les ménages dirigés par des hommes ou des femmes), afin de brosser un tableau ventilé des impacts du climat sur le genre. Les indicateurs de bien-être peuvent aussi être ventilés selon d'autres critères tels que le niveau de pauvreté ou les moyens d'existence. Lorsque les indicateurs de vulnérabilité/résilience et de bien-être sont utilisés dans un système de S&E, les mêmes critères de ventilation devraient être utilisés pour ces deux types d'indicateur.

Des conseils détaillés sur la collecte des indicateurs de résilience et de bien-être sont donnés dans le guide général par étape du TAMD[9].

4.4 Méthodologies de collecte de données

Il y a beaucoup d'outils de collecte de données, mais vous devriez commencer par ceux normalement utilisés par la collectivité locale avant d'introduire de nouveaux outils. Ces outils comprennent :

- des données secondaires issues de documents locaux, d'études de recherche, d'enquêtes socioéconomiques ou des données de recensement
- des enquêtes auprès des ménages
- des interviews avec des informateurs clés
- des méthodes participatives telles que la notation du bien-être, les prévisions saisonnières
- des discussions en groupes de réflexion, et
- des visites de terrain.

En fonction de l'indicateur mesuré, l'utilisation des méthodologies ordinaires de collecte des données par les autorités locales permettra de veiller à ce que le personnel de la collectivité en charge du S&E ne se sente pas débordé par la collecte de données, au risque de s'en désintéresser. Le plan de S&E de l'adaptation devrait aussi être harmonisé avec le plan ordinaire de la collectivité locale pour synchroniser la fréquence de la collecte de données relatives au développement et à l'adaptation. Cela permettra de réduire le temps consacré à la collecte des données. Le plan devrait inclure la collecte de données pour les indicateurs de bien-être et de climat.

Il est important de déterminer une taille d'échantillon et une approche permettant de garantir que les données recueillies soient robustes. Les parties prenantes des collectivités locales devraient convenir de la méthode d'échantillonnage. S'il existe des lignes directrices en matière d'échantillonnage dans la collectivité locale, celles-ci devraient être suivies. Dans la négative, les planificateurs et les économistes de la collectivité locale devraient indiquer quelle approche adopter, car l'échantillonnage a besoin de tenir compte de beaucoup de facteurs externes tels que l'accessibilité des zones, les saisons, la migration des animaux et des humains, la taille de la population et le temps passé.

Toutes les données recueillies doivent être ventilées par sexe pour déterminer si les hommes et les femmes obtiennent différents avantages d'adaptation et/ou de développement au fil du temps.

9 | Brooks et Fisher (2014).

4.5 Collecte des données climatiques

Pour évaluer l'adaptation en utilisant des indicateurs de bien-être, vous devez déterminer si les actions d'adaptation ont amélioré le bien-être en comparant les données avec une situation dans laquelle ces actions n'ont pas eu lieu. Si la mise en œuvre d'actions ou d'interventions d'adaptation est la seule chose qui change dans un contexte donné de développement, vous pouvez vous contenter de mesurer les changements du bien-être sur la durée et les attribuer à ces actions d'adaptation. Toutefois, les changements des indicateurs de bien-être sont influencés par d'autres facteurs – y compris les tendances économiques, les changements de politique ainsi que les variations et l'évolution du climat.

Vous pouvez identifier les tendances économiques en vous servant des indicateurs économiques pertinents. Vous pouvez aussi utiliser des analyses de développement plus générales et des commentaires pour identifier et décrire les tendances économiques et les changements de politique. Toutefois, les aléas climatiques peuvent compliquer l'interprétation des indicateurs de bien-être. À ce titre, vous aurez besoin d'utiliser des indicateurs ou des indices climatiques pour identifier et suivre les tendances et les variations de ces aléas. Celles-ci doivent être prises en compte pour prouver l'adaptation.

Parmi les indicateurs des conditions climatiques pouvant se révéler utiles figurent :

- température moyenne ou extrême
- précipitations journalières moyennes
- total des précipitations annuelles ou saisonnières
- intensité maximale des précipitations (pour le ruissellement et les risques d'inondation)
- date de début des pluies saisonnières
- nombre de jours sans pluie durant la campagne de végétation, et
- pouvoir de destruction des tempêtes[10].

Dans la mesure du possible, vous devriez mesurer les indicateurs et les indices des variables climatiques pertinentes sur les mêmes échelles temporelles que les indicateurs de bien-être, et construire des bases de référence climatiques historiques sur la durée la plus longue possible. Ceci nous permet de dire si les aléas climatiques s'intensifient et si les changements semblent s'inscrire en dehors de la plage de variabilité historique et sont donc des manifestations du changement climatique. Il vous faudra des relevés historiques à long terme couvrant plusieurs décennies ou plus pour contextualiser ou étalonner les indicateurs de bien-être (voir l'étape 5).

Mais dans beaucoup de contextes, les données climatiques sont rares ou non existantes et la reconstruction de bases de référence historiques sera difficile, voire impossible. Dans de telles circonstances, vous devriez essayer de définir des systèmes pour mesurer les variables climatiques qui sont les plus pertinentes pour les indicateurs de bien-être que vous surveillez. Vous pouvez toujours utiliser les données climatiques pour contextualiser les indicateurs de bien-être, même sur des périodes plus courtes (voir l'étape 5).

10 | Voir par exemple, Emmanuel (2005), pour un indice de dissipation d'énergie, qui fournit une mesure objective du pouvoir de destruction des tempêtes tropicales en estimant l'énergie qu'elles produisent.

Les indicateurs des conditions climatiques peuvent être tirés des séries de données existantes détenues par les services météorologiques, hydrologiques ou agricoles du pays ou par les instituts de recherche nationaux ou internationaux. Lorsque cette information n'est pas disponible, il vaut la peine de définir de nouveaux systèmes d'observation – par exemple, des stations météorologiques automatisées dans des lieux précis – même au niveau d'un projet ou d'un programme.

Les populations locales pourraient fournir des informations sur la fréquence et la gravité relative de certains aléas climatiques. Si ce type d'information qualitative peut supposer une subjectivité considérable et devrait être approché avec circonspection, vous pouvez l'utiliser pour identifier des années associées à des conditions climatiques particulières, comme par exemple une sécheresse modérée ou grave ou des précipitations abondantes. Vous pouvez utiliser d'autres indicateurs climatiques – comme l'époque des migrations animales, la formation de bourgeons foliaires ou la floraison – pour en déduire des tendances dans les paramètres climatiques tels que la température et les précipitations à des époques précises de l'année.

Tableau 3. Bases de référence et sources, par types d'indicateur

Type d'indicateur	Base de référence	Sources
CRM	Résultat de la première application des fiches de notation	Fiches de notation renseignées par les parties prenantes
Bien-être : performances du développement, coût en termes d'actifs, qualité de vie, moyens d'existence, etc.	Base de référence historique souhaitable, sinon la construire au début de la période de suivi	Sources secondaires : recensement, bases de données nationales Une collecte des données primaires sera peut-être nécessaire
Indicateurs/indices relatifs au climat	Bases de référence historiques (moyennes) fortement souhaitables	Services météorologiques/ hydrologiques du pays Organisations internationales Populations locales (données qualitatives) Nouveaux systèmes de suivi s'il n'existe pas de données

Liste de contrôle :

- ☑ Avez-vous décidé comment vous allez collecter les données des fiches de notation ?
- ☑ Avez-vous déterminé comment vous allez recueillir vos données de référence pour les indicateurs de résilience et de bien-être ?
- ☑ Avez-vous décidé du type d'échantillonnage qui est approprié ?
- ☑ Avez-vous décidé des données secondaires qui peuvent soutenir votre collecte de données primaires ?
- ☑ Avez-vous déterminé comment vous allez ventiler vos résultats pour les indicateurs de bien-être ?
- ☑ Avez-vous identifié quels indices climatiques mesurer ?
- ☑ Avez-vous identifié les sources de données climatiques ?
- ☑ Si les données climatiques ne sont pas détaillées, avez-vous trouvé une autre méthode pour vous procurer ces données ?
- ☑ Avez-vous élaboré et doté en moyens votre plan de S&E ?

Étape 5 : Analyser et interpréter les résultats

Une fois que vous avez construit vos indicateurs et collecté vos données, vous aurez besoin de traiter et d'interpréter les indicateurs pour déterminer si la CRM, la résilience (ou la vulnérabilité) et le bien-être augmentent, et si oui, comment et pourquoi.

Pour obtenir un tableau exact des performances d'adaptation, vous aurez besoin de replacer tous les changements mesurés dans les indicateurs de bien-être dans le contexte des changements liés aux aléas climatiques.

Au niveau le plus élémentaire, le suivi suppose de déterminer si les indicateurs de CRM et de bien-être ont changé et dans quel sens. Cette approche simple est utile pour faire des agrégats sur plusieurs indicateurs et plusieurs interventions. Ainsi, au sein d'un système de S&E de projet, nous pouvons déterminer combien de personnes ont connu une amélioration pour un petit nombre d'indicateurs ou montrer le nombre de gens ayant connu des améliorations et des détériorations pour beaucoup d'indicateurs. Au niveau du programme, nous pouvons faire des agrégats sur plusieurs projets pour voir combien de personnes ont connu des améliorations de leur bien-être.

5.1 Indicateurs de CRM

Les indicateurs de CRM à base de fiche de notation sont relativement faciles à traiter et à interpréter. Vous pouvez repérer les changements sur la durée des indicateurs individuels et faire des agrégats de plusieurs indicateurs en faisant la somme des notations. Vous pouvez concevoir des fiches de notation pour différents indicateurs de CRM pour veiller à ce qu'ils aient le même score maximal. Le traitement des indicateurs de CRM devrait se baser sur le système de notation convenu par la collectivité locale au moment de l'exercice de base de référence.

Si les indicateurs de CRM révèlent une amélioration dans la portée et la qualité de la CRM, vous aurez besoin d'évaluer dans quelle mesure cette amélioration peut être attribuée à une intervention ou une activité. Pour y parvenir, vous pouvez recueillir des commentaires d'accompagnement expliquant comment et pourquoi la CRM s'est améliorée, tandis que les parties prenantes et/ou les experts renseignent les fiches de notation. Sinon, ou en complément, vous pouvez simplement poser des questions d'attribution aux parties prenantes lorsqu'elles remplissent leurs fiches de notation.

Les questions d'attribution pourront demander aux parties prenantes d'évaluer dans quelle mesure une activité ou une intervention particulière a contribué à l'amélioration de la CRM : pas du tout, un peu, d'une certaine façon, ou beaucoup et s'il y a eu ou non une amélioration dans les secteurs n'ayant pas profité de l'activité/l'intervention. Ces réponses peuvent être converties en scores de 1 à 5 pour fournir une mesure quantitative de la contribution d'une activité ou d'une intervention. Ces notations peuvent être agrégées au fil du temps pour montrer l'évolution tendancielle de la CRM.

5.2 Changements de la vulnérabilité, de la résilience et du bien-être

Les communautés peuvent aussi analyser les indicateurs de bien-être en se servant d'un simple système de pondération pour déterminer dans quelle mesure les résultats et les impacts ont été atteints (p. ex. améliorations de la résilience et du bien-être). Le Tableau 4 montre comment un simple formulaire peut capturer la pondération et les explications en regard de chaque indicateur de résultat dans une TdC communautaire. Des conseils détaillés sur l'interprétation des indicateurs relevant de la démarche 2 sont donnés dans le guide général par étapes du TAMD.

Tableau 4 : Formulaire d'évaluation des résultats, district de Kinna, comté d'Isiolo, Kenya

Indicateur	1 (Non atteint)	2	3	4	5 (Atteint avec beaucoup de succès)
Dépenses des ménages pour l'achat de médicaments pour animaux			Réduites car le laboratoire fournit un diagnostic précis.		
Foyers épizootiques dans le cheptel				Moins nombreux en raison des arrivées moindres de bêtes depuis les pays voisins et grâce à la fourniture d'un diagnostic robuste du laboratoire.	
Meilleure gestion des pâturages					Les *dedhas* (pâturages) sont gérés efficacement et ont des zones de pâturage désignées en cas de sécheresse.

Source : LTS (2015b)

5.3 Indicateurs de bien-être et données climatiques

Les indicateurs de bien-être peuvent faire ressortir une amélioration, une détérioration ou pas de changement notable sur la durée. Pour évaluer ce que cela signifie en termes d'adaptation, vous aurez besoin de contextualiser l'évolution des indicateurs de bien-être au moyen d'informations sur le climat. Le Tableau 5 montre les explications possibles pour les tendances du bien-être.

Tableau 5. Comment les aléas climatiques peuvent affecter les tendances des indicateurs de bien-être

Tendances des indicateurs de bien-être	Explications possibles : *Les aléas climatiques ...*
Le bien-être s'est amélioré au fil du temps	▪ se sont intensifiés et l'adaptation a augmenté le bien-être, malgré des risques potentiels accrus ▪ n'ont pas changé, mais l'adaptation a apporté des avantages ▪ ont affiché une légère amélioration, mais l'adaptation amplifie les bénéfices qui en découlent ▪ ont affiché une nette amélioration, mais les actions d'adaptation n'y ont guère contribué.
Le bien-être est resté plus ou moins stable	▪ se sont intensifiés, mais l'adaptation a empêché une détérioration du bien-être (avantages invisibles) ▪ n'ont pas changé et l'adaptation n'a pas apporté d'avantages ▪ ont affiché une amélioration, mais l'adaptation a été contre-productive ou sans importance par rapport aux autres moteurs.
Le bien-être s'est détérioré au fil du temps	▪ se sont intensifiés, mais l'adaptation a empêché une détérioration du bien-être (avantages invisibles) ▪ n'ont pas changé et l'adaptation n'a pas apporté d'avantages ▪ ont affiché une amélioration, mais l'adaptation a été contre-productive ou sans importance par rapport aux autres moteurs.

Les données climatiques quantitatives fournissent des informations contextuelles qui nous aident à expliquer si l'adaptation a eu lieu (voir le Tableau 5). Si elles ne sont pas disponibles, les perceptions qu'ont les parties prenantes de l'évolution des aléas climatiques et de la manière dont ces changements sont liés à l'évolution des indicateurs de bien-être peuvent se révéler utiles. Ce point est particulièrement important si le bien-être s'est détérioré malgré des actions d'adaptation (scénario 3 du Tableau 5). Cela ne veut pas dire pour autant que l'adaptation n'a pas réussi à apporter des avantages ; cela pourrait simplement signifier que ces avantages sont difficiles à démontrer. Voir l'Encadré 8 pour obtenir un exemple de la façon dont nous avons utilisé les explications et les informations sur le climat pour contextualiser les indicateurs dans nos travaux pilotes en Éthiopie.

Encadré 8. Application du TAMD en Éthiopie

L'IIED et Echnoserve (un partenaire de recherche du cru), en association avec le ministère éthiopien de l'Agriculture, ont testé l'approche prônée par le cadre TAMD pour évaluer et élaborer la CRM du pays. La première étape des travaux s'est penchée sur le Programme de gestion foncière durable (SLMP-1) et comment celui-ci contribue à renforcer la résilience grâce à la conservation des sols et de l'eau. Des indicateurs locaux ont été élaborés et suivis à différents niveaux. Les interventions de conservation des sols et de l'eau en Éthiopie ont permis aux populations de s'adapter à une fréquence accrue de précipitations intenses. Le TAMD a servi à élaborer des indicateurs pour évaluer comment s'adaptaient les populations. L'équipe a comparé les indicateurs à ses niveaux de référence avant les mesures sociales et les interventions de conservation de l'eau dans les communautés qui avaient bénéficié de l'intervention SLMP et dans les autres.

Pour contextualiser les résultats, l'équipe a recueilli des explications au travers de groupes de réflexion dans les *woredas* de l'intervention et des *woredas* témoins sur le type d'aléas climatiques auxquels les populations locales ont été exposées, leur fréquence et leurs impacts sur les moyens d'existence. L'équipe a aussi analysé les données climatiques disponibles à partir des stations d'observation météorologique les plus proches des sites d'intervention désignés et des sites témoins, y compris : les tendances pluviométriques mensuelles, saisonnières et annuelles ; les anomalies et la fréquence des fortes pluies ; et la température. L'équipe a comparé les témoignages des gens à propos de la survenance des aléas avec les observations factuelles et elle a évalué si les *kebeles* de l'intervention et les *kebeles* témoins étaient confrontés aux mêmes défis climatiques pendant la période de l'intervention SLMP-1. L'équipe a utilisé cette analyse des données climatiques pour les trianguler et les comparer aux informations dérivées du témoignage des populations locales concernant les aléas climatiques et la variabilité des précipitations et des températures pour évaluer la validité des *woredas* n'ayant pas bénéficié de l'intervention comme des sites témoins avec lesquels mesurer les effets de l'intervention SLMP-1. L'équipe a aussi obtenu des mesures quantitatives des impacts du climat — comme une recrudescence des jours de fortes pluies entraînant des crues éclair — et elle les a comparées pour les *kebeles* ayant bénéficié des interventions SLMP-1 et les autres.

Source : Awraris *et al.* (2014)

5.4 Agrégat des résultats au niveau des collectivités locales

Pour qu'une collectivité locale affiche des preuves de résilience ou de performances de développement à long terme, il est important que l'unité en charge de la planification ou du S&E consolide les données/informations d'adaptation qui sont collectées, mesurées et analysées par projets et programmes des pouvoirs publics, de la société civile et des autres parties prenantes, et dans divers secteurs de la région. Ces acteurs seront expressément identifiés dans le plan de S&E comme sources d'information (voir l'exemple à l'Annexe 3).

Si le plan de S&E est effectivement opérationnalisé par les collectivités locales, la documentation requise aura été produite comme indiqué dans le plan. Cette documentation sera ensuite utilisée pour agréger les résultats par rapport aux indicateurs auxquels la collectivité locale aura donné la priorité à l'étape 3 pour mesurer la résilience/le bien-être/les performances de développement dans sa théorie du changement élaborée à l'étape 2.

Un rapport annuel peut être produit parallèlement aux rapports annuels ordinaires des collectivités locales. Une autre possibilité est de faire en sorte qu'une section ou un chapitre sur l'adaptation/la résilience puissent être incorporés dans le cadre du rapport général annuel de la collectivité locale.

5.5 Évaluation

L'évaluation des programmes d'adaptation devrait suivre les procédures normales d'évaluation d'une collectivité locale. Des évaluations internes et externes, qui peuvent être effectuées à intervalles réguliers, évaluent normalement les éléments suivants :

- **Pertinence :** la contribution des interventions aux priorités de développement de la collectivité locale
- **Efficience :** comment les ressources d'adaptation se sont traduites en bénéfices anticipés dans un délai raisonnable
- **Efficacité :** dans quelle mesure les résultats exprimés dans une théorie du changement ont été réalisés
- **Impact :** dans quelle mesure les interventions ont commencé à provoquer un changement à long terme tel que défini dans la TdC
- **Durabilité :** dans quelle mesure les bénéfices d'adaptation dureront au-delà de la vie du projet ou programme. Pour garantir la durabilité, les interventions d'adaptation devraient :
    - ne pas nuire à l'environnement, chercher à minimiser la perturbation de l'environnement et ne pas contribuer de façon notable aux émissions de gaz à effet de serre
    - ne pas augmenter la vulnérabilité ni stimuler la « maladaptation » à moyen et long terme, lorsqu'elles sont conçues pour fournir des bénéfices d'adaptation à court terme, et
    - être intégrées dans les processus de planification, de budgétisation et de dotation en ressources des collectivités locales.

Liste de contrôle :

- ☑ Avez-vous analysé les résultats de votre CRM et les avez-vous présentés d'une manière accessible ?
- ☑ Avez-vous établi une manière pratique d'analyser vos indicateurs de résilience et de bien-être au fil du temps ?
- ☑ Comment allez-vous contextualiser les indicateurs de bien-être en vous servant des indices liés au climat ?
- ☑ Avez-vous réfléchi à la manière d'utiliser les résultats et quel format sera le plus utile ?
- ☑ Avez-vous conçu un plan d'évaluation avec des calendriers pour des évaluations internes et externes ?
- ☑ Avez-vous identifié les ressources dont vous aurez besoin pour les évaluations ?

Étape 6 : Apprentissage

Les processus de suivi-évaluation soigneusement conçus peuvent appuyer un apprentissage continu grâce à la réflexion et l'évaluation et ils sont donc particulièrement pertinents pour l'évaluation de résultats d'adaptation complexes, incertains et à long terme. Compte tenu de la nature complexe de nombreuses initiatives d'adaptation, l'apprentissage devrait faire partie intégrante de leur S&E. Il y a plusieurs façons de donner du sens à l'apprentissage dans le S&E :

- Considérer le S&E dans la planification initiale des interventions d'adaptation et développer une TdC claire, en la testant et en la révisant tout au long du processus de mise en œuvre.
- Élaborer une stratégie d'apprentissage des collectivités locales où les parties prenantes peuvent analyser les défis et documenter les enseignements dans divers forums, tels que des ateliers d'apprentissage.
- Diffuser les enseignements dans les formats appropriés en fonction des différents publics.
- Utiliser les enseignements pour optimiser la prise de décisions sur les changements climatiques au niveau local.

Dans certains cas, l'apprentissage tiré de l'adaptation pourra prendre beaucoup de temps. Il pourra prendre notamment plus longtemps que les délais d'apprentissage de la plupart des projets, des programmes ou des cycles de planification des collectivités locales. En répercutant les enseignements tirés de l'adaptation dans les plans des collectivités locales, les autorités infranationales peuvent commencer à progresser vers un suivi de la résilience à plus long terme en menant à bien leurs stratégies respectives avec le plus de preuves possible.

Les données probantes et les enseignements tirés d'un cadre d'adaptation, de suivi, d'évaluation et d'apprentissage au niveau infranational peuvent influencer la politique et la stratégie d'adaptation nationale, en fournissant un moyen de suivre et de donner la priorité au financement de l'adaptation au changement climatique.

Liste de contrôle :

- ☑ Avez-vous une stratégie locale d'apprentissage qui tienne compte des forums et des calendriers d'apprentissage ?
- ☑ Comment allez-vous présenter et diffuser les enseignements auprès des différents publics ?
- ☑ Comment allez-vous intégrer les enseignements dans votre cycle de planification locale ?

Lectures complémentaires sur le cadre TAMD

1] Une série de notes conceptuelles sur le cadre TAMD

3] Une série de rapports nationaux qui documentent les expériences acquises par les initiatives pilotes du cadre TAMD

2] Une série de documents d'orientation techniques à l'intention des praticiens qui utilisent le cadre TAMD

Télécharger nos publications à partir de www.iied.org/pubs

1] Notes conceptuelles sur le cadre TAMD

▶ Le document de cadrage théorique qui énonce la logique à l'origine d'une méthodologie pour suivre l'adaptation et mesurer le développement. – Brooks, N. *et al.* 2011. Tracking adaptation and measuring development (TAMD). Working Paper 1. IIED. http://pubs.iied.org/10031IIED

▶ Un document de travail qui fournit des conseils pratiques sur la façon d'appliquer les concepts du cadre TAMD décrits dans le document qui précède. – Brooks, N. *et al.* 2013. TAMD, an operational framework for tracking adaptation and measuring development. Working Paper 5. IIED. http://pubs.iied.org/10038IIED

▶ Une note d'information qui donne un aperçu du cadre TAMD à l'intention des décideurs et des praticiens. – Anderson, S. 2012. TAMD, a framework for assessing climate adaptation and development effects. Briefing Paper. IIED. http://pubs.iied.org/17234IIED

2] Documents d'orientation

▶ Guide général par étape concernant l'utilisation du cadre TAMD.
– Brooks, N., and Fisher, S., 2014, TAMD: a step by step guidance, Toolkit. IIED. http://pubs.iied.org/10100IIED

– Brooks, N. 2013. TAMD Climate Risk Management Indicators: Methodological note. IIED. http://pubs.iied.org/G03881.html

▶ Note d'orientation à l'intention des gouvernements nationaux sur l'utilisation du cadre TAMD.
– Rai *et al.* 2015, TAMD: a national manual, Toolkit IIED

▶ Note d'information concernant le choix d'indicateurs pour le S&E de l'adaptation.
– Brooks, N. 2014. Indicators for the monitoring and evaluation of adaptation. Briefing. IIED. http://pubs.iied.org/17273IIED

▶ Note d'information concernant l'utilisation de fiches de notation institutionnelles. – Rai, N and Nash, E. 2014. Evaluating institutional responses to climate change in different contexts. Briefing. IIED. http://pubs.iied.org/17271IIED

▶ Note d'information sur la prise en compte du genre dans l'application du cadre TAMD.
– Fisher, S. 2014. Tracking Adaptation and Measuring Development through a gender lens. Briefing. IIED. http://pubs.iied.org/17270IIED

▶ Note d'information sur l'interprétation des données climatiques pour comprendre les tendances. – Brooks, N., 2014. Using wellbeing indicators and climate information to assess adaptation effectiveness. Briefing. IIED. http://pubs.iied.org/17275IIED

Télécharger nos publications à partir de www.iied.org/pubs

3] Rapports nationaux

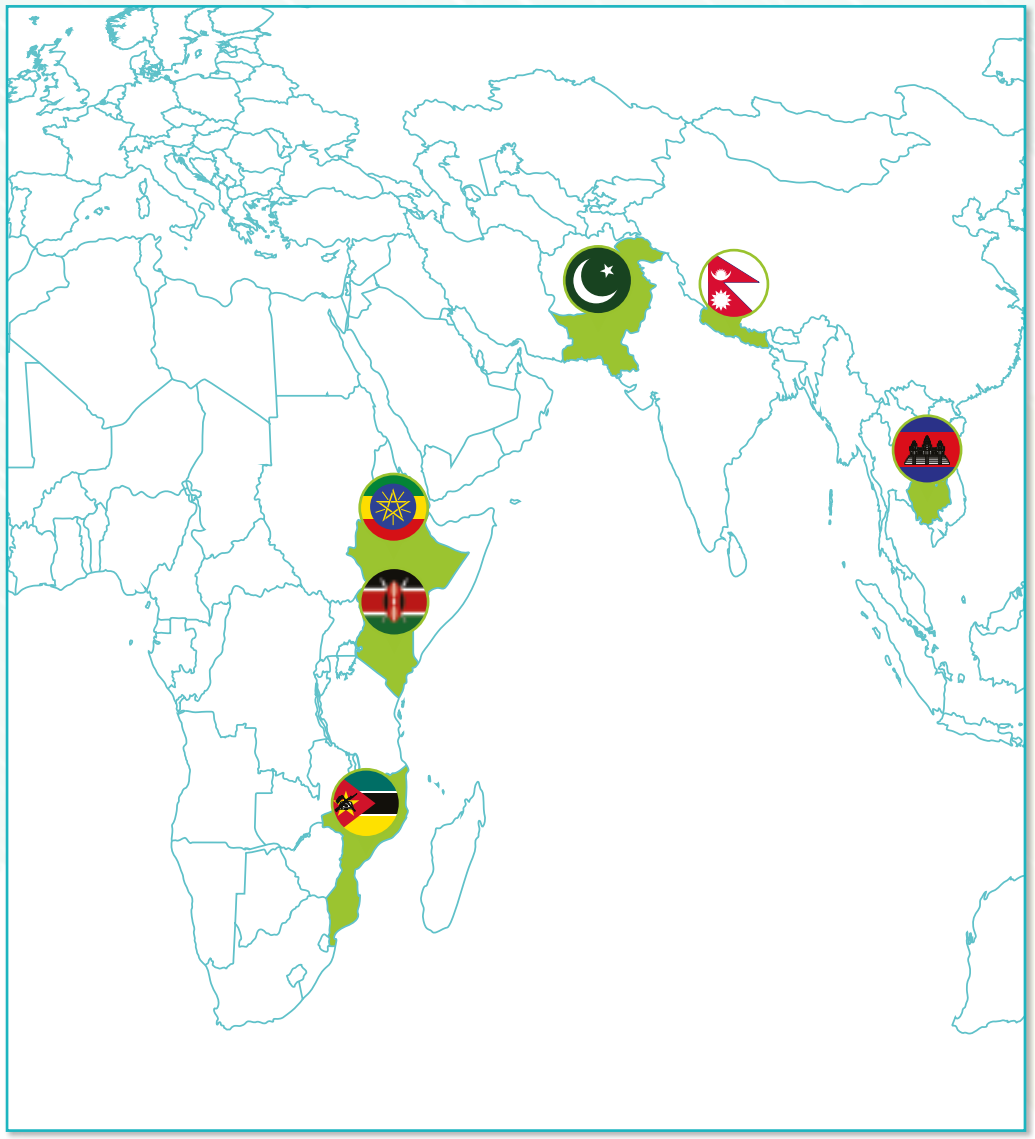

Cambodge

– Rai, N. *et al.* 2014. Developing a national framework to track adaptation and measure development in Cambodia. Briefing. IIED. http://pubs.iied.org/17259IIED

– Rai, N. *et al.* À paraître. Tracking Adaptation and Measuring Development in Cambodia. Research report. IIED.

Éthiopie

– Anderson, S., 2014, Testing TAMD in Ethiopia, Backgrounder, IIED. pubs.iied.org/17247IIED

– Awraris, M. *et al.* 2014. Tracking Adaptation and Measuring Development in Ethiopia. Research report. IIED. http://pubs.iied.org/10104IIED

Kenya

– Karani, I. *et al.* 2014. Institutionalising adaptation monitoring and evaluation frameworks: Kenya. Briefing. IIED. http://pubs.iied.org/17251IIED

– Karani, I. *et al.* 2014. Tracking Adaptation and Measuring Development in Kenya. Research report. IIED. http://pubs.iied.org/10101IIED

Mozambique

– Anderson, S. *et al.* 2014. Forwards and backwards evidence-based learning on climate adaptation. Briefing. IIED. http://pubs.iied.org/17257IIED

– Artur, L. *et al.* 2014. Tracking Adaptation and Measuring Development in Mozambique. Research report. IIED. http://pubs.iied.org/10102IIED

Népal

– Fisher, S. *et al.* 2014. Tracking adaptation and measuring development in Nepal. Briefing . IIED. http://pubs.iied.org/17242IIED

–Pokhrel *et al.* Mars 2015. Tracking Adaptation and Measuring Development in Nepal. Research report. IIED.

Pakistan

– Anderson, S. *et al.* 2014. Forwards and backwards evidence-based learning on climate adaptation. Briefing. IIED. http://pubs.iied.org/17257IIED

– Khan, F. & Rehman, A. 2014. Tracking Adaptation and Measuring Development in Pakistan. Research report. IIED. http://pubs.iied.org/10104IIED

Télécharger nos publications à partir de www.iied.org/pubs

Télécharger nos publications à partir de www.iied.org/pubs

Références

Artur, L *et a l.* (2014) *Tracking Adaptation and Measuring Development in Mozambique.* Rapport de recherche. IIED, Royaume-Uni.

Awraris, M *et al.* (2014) *Tracking Adaptation and Measuring Development in Ethiopia.* Rapport de recherche. IIED, Royaume-Uni.

Brooks, N (2014a) *Using wellbeing indicators and climate information to assess adaptation effectiveness.* IIED Briefing, Décembre 2014.

Brooks, N (2014b) *Les indicateurs de suivi et d'évaluation de l'adaptation.* Briefing. IIED, Royaume-Uni.

Brooks, N *et al.* (2013) *An operational framework for Tracking Adaptation and Measuring Development (TAMD).* IIED climate change working paper No. 5.

Brooks, N et Fisher, S (2014). *Tracking Adaptation and Measuring Development (TAMD): A step-by-step guide.* IIED, Royaume-Uni.

Brooks, N, Aure, E. et Whiteside, M (2014) *Assessing the Impact of ICF Programmes on Household and Community Resilience to Climate Variability and Climate Change. Evidence on Demand.*

Fisher, S (2014) *Tracking Adaptation and Measuring Development with a gender lens.* Briefing. IIED, Royaume-Uni.

IEG (2013) *Adapting to climate change: assessing World Bank Group experience.* Groupe de la Banque mondiale.

Karani, I *et al.* (2014) *Tracking Adaptation and Measuring Development in Kenya.* Rapport de recherche. IIED, Royaume-Uni.

LTS (2015a) *Tracking Adaptation and Measuring Development (TAMD): district officer's training on combined monitoring and evaluation.* Compte rendu d'un atelier de formation, 12-16 janvier 2015. Arusha, Tanzanie.

LTS (2015b) *Ward adaptation indicator review report. Isiolo County.*

Annexes

Annexe I : Fiches de notation de la gestion des risques climatiques (Démarche 1)

INDICATEUR 1. INTÉGRATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LA PLANIFICATION Représentation des stratégies qui traitent du changement climatique dans les documents et processus de planification pertinents	Non	En partie	Oui
1. Existe-t-il un plan ou une stratégie en matière de changement climatique défini par un document stratégique ? Ce plan fait-il partie des documents de planification officiels pour le niveau concerné (p. ex. niveau national, secteur, ministère) ?			
2. Y a-t-il une obligation formelle (légale, p. ex.) d'intégrer l'adaptation/l'atténuation du changement climatique dans les activités de planification (cf. obligations au niveau de l'EIA pour certaines activités ou projets) ?			
3. Des mesures climatiques spécifiques (adaptation, atténuation) ont-elles été identifiées et financées ?			
4. Les initiatives se rapportant au climat sont-elles soumises à une détection des risques systématique ?			
5. Pour la planification, existe-t-il un système formalisé pour la protection climatique intégrant une détection des risques, des évaluations du risque climatique – si besoin, des mesures d'atténuation des risques (identification, hiérarchisation des priorités, mise en œuvre), d'évaluation et de feed-back ?			
SCORE (Nombre de « OUI » x 2 plus nombre de réponses « EN PARTIE » x 1)			

INDICATEUR 2. COORDINATION INSTITUTIONNELLE POUR L'INTÉGRATION Portée et qualité de la coordination de la GRC sur l'ensemble des institutions pertinentes	Non	En partie	Oui
1. Y a-t-il un organisme désigné pour coordonner la planification et les actions en matière d'adaptation au changement climatique ?			
2. Cet organisme a-t-il une autorité hiérarchique forte ? Peut-il déclencher des réunions et agir au niveau des services d'État ou des ministères ?			
3. Existe-t-il un mécanisme institutionnel pour la coordination et la mise en œuvre au travers des divers secteurs ?			
4. Existe-il une source de financement spécifique ou une garantie de financement à long terme de ce mécanisme de coordination institutionnel ?			
5. Existe-t-il des contacts réguliers entre l'organisme de coordination et les agences ou les ministères concernés (p. ex. dans les domaines les plus sensibles au changement climatique) ?			
SCORE (Nombre de « OUI » x 2 plus nombre de réponses « EN PARTIE » x 1)			

INDICATEUR 3. BUDGÉTISATION ET FINANCEMENT Soutien financier à l'intégration du changement climatique et aux initiatives qui s'y rapportent — financement disponible pour les initiatives locales, impulsées/appropriées localement	Non	En partie	Oui
1. Y a-t-il des financements pour aider au pilotage des mesures ayant trait au changement climatique (p. ex. adaptation climatique, gestion des risques, atténuation, développement à faible empreinte carbone) ?			
2. Les financements sont-ils disponibles pour soutenir l'intégration des questions de changement climatique ?			
3. Y a-t-il des mécanismes/des capacités pour évaluer les coûts associés aux mesures en réponse au changement climatique – notamment les mesures identifiées lors de la détection et de l'évaluation des risques ?			
4. Y a-t-il des financements pour couvrir les coûts associés aux actions de réponse au changement climatique qui sont identifiées et chiffrées lors de la détection et de l'évaluation des risques ?			
5. Les actions en réponse au changement climatique sont-elles soutenues par un organisme doté de pouvoirs financiers (au niveau national, le ministère des Finances p. ex.) ?			
SCORE (Nombre de « OUI » x 2 plus nombre de réponses « EN PARTIE » x 1)			

INDICATEUR 4. CONNAISSANCES ET CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES Niveau de connaissances et formation du personnel clé sur les questions liées au changement climatique et sur les processus d'intégration	Non	En partie	Oui
1. Des personnes sensibilisées au changement climatique participent-elles aux processus de planification ?			
2. Des personnes formées au changement climatique participent-elles aux processus de planification ?			
3. Des personnes ayant reçu une formation qualifiante au changement climatique, à la planification du développement ou à l'intégration du changement climatique participent-elles aux processus de planification ?			
4. L'intégration du changement climatique est-elle supervisée par des personnes maîtrisant bien la question des processus d'intégration ?			
5. Y a-t-il suffisamment de personnes disposant d'une formation adéquate participant aux processus de planification ?			
SCORE (Nombre de « OUI » x 2 plus nombre de réponses « EN PARTIE » x 1)			

INDICATEUR 5. UTILISATION DES INFORMATIONS CLIMATIQUES Mesure dans laquelle les informations relatives au climat sont (i) utilisées pour éclairer les interventions en matière de changement climatique et (ii) générées à tous les niveaux de la société	Non	En partie	Oui
1. La planification tient-elle compte des données observées portant sur les tendances et les évolutions du climat ?			
2. La planification tient-elle compte des projections en matière de climat – l'information climatique (prévisions, informations sur les actions en réaction) est-elle accessible sur les plateformes ou des réseaux (p. ex. pour la détection des risques) ?			
3. Dispose-t-on d'un accès suffisant aux informations climatiques préparées par les organismes internationaux (p. ex. GIEC, organismes de recherche, universités) ?			
4. L'information climatique provenant de sources extérieures est-elle complétée par des sources nationales tenant compte des informations provenant des régions/ des traditions indigènes locales ?			
5. Dispose-t-on des capacités voulues pour interpréter et utiliser les informations climatiques (p. ex., l'établissement de scénarios, de cadre de gestion du risque, d'évaluations de la vulnérabilité) ?			
SCORE (Nombre de « OUI » x 2 plus nombre de réponses « EN PARTIE » x 1)			

INDICATEUR 6. PLANIFICATION DANS UN CONTEXTE INCERTAIN Capacités institutionnelles de prise de décisions dans un contexte d'incertitude climatique	Non	En partie	Oui
1. Quand cela est possible, les planifications tiennent-elles compte des informations climatiques ?			
2. La planification s'appuie-t-elle sur des études de scénarios découlant des informations climatiques ?			
3. La planification prend-elle en compte de façon explicite les risques associés à la « maladaptation » ?			
4. La planification est-elle orientée par des cadres et des méthodologies bien définis, visant à traiter l'incertitude climatique ?			
5. Existe-t-il des mécanismes pour vérifier que les documents d'orientation sont actualisés lorsque de nouvelles informations sur le climat sont publiées ?			
SCORE (Nombre de « OUI » x 2 plus nombre de réponses « EN PARTIE » x 1)			

INDICATEUR 7. PARTICIPATION Qualité de l'engagement des parties prenantes dans la prise de décisions pour traiter du changement climatique	Non	En partie	Oui
1. Est-ce que tous les niveaux de l'État (national, régional/local/communauté) sont tenus d'être représentés dans les processus de planification ?			
2. Est-ce que les personnes les plus à risque en matière de changement climatique sont représentées dans les processus d'élaboration et de décision de la planification ?			
3. Les personnes susceptibles de bénéficier le plus des mesures d'atténuation du changement climatique sont-elles représentées ?			
4. Les personnes les plus démunies et les groupes marginalisés sont-ils représentés ?			
5. Est-ce que la participation de tous les groupes cités ci-dessus est constante tout au long du processus de planification ?			
SCORE (Nombre de « OUI » x 2 plus nombre de réponses « EN PARTIE » x 1)			

INDICATEUR 8. SENSIBILISATION DES PARTIES PRENANTES Niveau de sensibilisation aux questions, aux risques et aux interventions liés au changement climatique	Non	En partie	Oui
1. Les parties prenantes sont-elles sensibilisées au changement climatique et à ses effets potentiels (p. ex. dans leur secteur, dans la société dans son ensemble) ?			
2. Les parties prenantes sont-elles informées des possibilités d'action pour contrer le changement climatique ?			
3. Les informations pertinentes sont-elles diffusées au niveau des parties prenantes dans les secteurs sensibles au changement climatique ?			
4. Les mandats institutionnels permettent-ils de sensibiliser l'opinion et de diffuser l'information portant sur le changement climatique (risques, impacts, moyens d'action, etc.) ?			
5. Dispose-t-on de financements adéquats pour procéder à la sensibilisation des parties prenantes concernées et du public en général ?			
SCORE (Nombre de « OUI » x 2 plus nombre de réponses « EN PARTIE » x 1)			

Annexe II :

Exemple de théorie du changement composite utilisée dans le comté d'Isiolo au Kenya

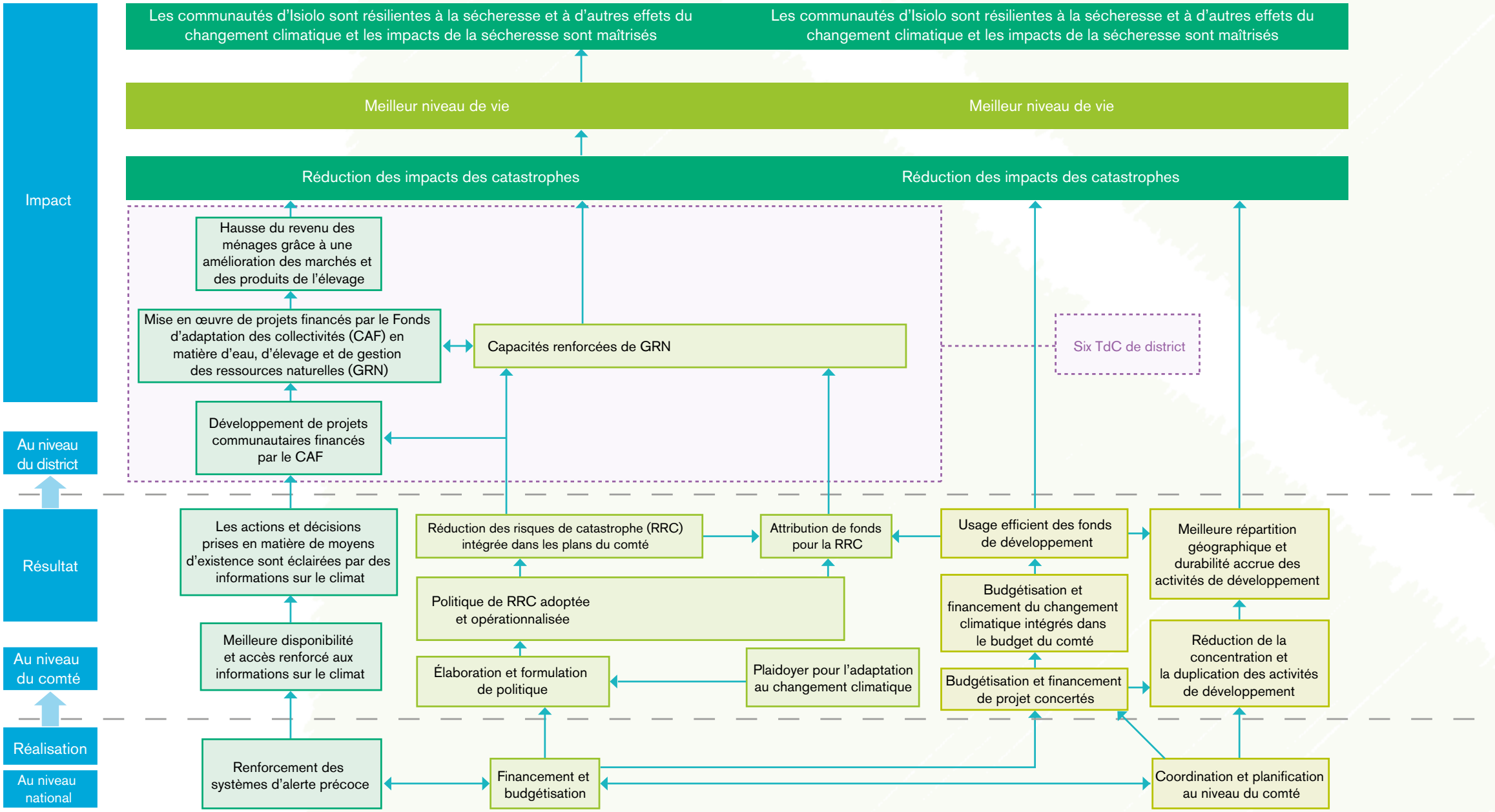

Annexe III :

Exemple de plan de S&E au niveau du district utilisé en Tanzanie

Indicateurs clés (issus des théories du changement)	Type d'infos/données à collecter	Comment (méthode de collecte des infos/données	Sources des données/ informations	Qui (individu chargé de la collecte/l'analyse des informations)	Quand (fréquence de la collecte des informations)
Nombre de chefs de service, vulgarisateurs, formés par la communauté	Information sur le nombre d'agents formés au changement climatique	Examen des rapports de formation Discussion en groupe de réflexion	Département Exécutifs du village (VEOS)	Coordonnateur du district	Trimestrielle
Présence d'une unité de coordination	Information sur la présence d'unités de coordination sur le changement climatique	Rapports de différentes sources p. ex. Agence météo de Tanzanie (TMA), Départements, etc.	Conseil du district (DED)	Coordonnateur du district	Trimestrielle
Nombre d'équipements météorologiques installés	Données sur les instruments météorologiques achetés et installés	Visite de terrain à la station météo Rapports à partir des fiches d'enregistrement météo	TMA Vulgarisateurs	Coordonnateur TMA	Mensuelle
Diffusion des informations sur le climat par les radios /médias	Données et informations sur les stations de radio équipées pour diffuser des informations sur le climat	Visite sur le terrain Questionnaire Rapports des TMA et service de communications	Communauté Chaîne de radio/TV TMA	Coordonnateur du district	Trimestrielle
Fonds disponibles pour la gestion des risques	Information sur les fonds à la disposition du district pour la gestion des risques climatiques	Budgets et rapports de dépenses du district	DED	Coordonnateur du district	Trimestrielle
Nombre de projets mis en œuvre	Données sur les projets relatifs au changement climatique mis en œuvre dans le district	Visite de terrain Réunion publique Rapports de mise en œuvre de projet au niveau du district	VEOS DED Coordonnateur	Coordonnateur du district	Trimestrielle
Nombre de projets planifiés	Informations sur le nombre total de projets planifiés, fonds attribués	Plans de district Réunion publique	VEOS DED Coordonnateur Formation des formateurs	Coordonnateur du district	Trimestrielle
Taux de mortalité	Morts signalées dues à des aléas climatiques dans le district	Rapports du département de la Santé du district Rapport des centres de soins	Départements de la Santé	Coordonnateur Agent en charge de la santé génésique et infantile au niveau du district (DRCHO)	Mensuelle
Abandons scolaires	Nombre d'élèves abandonnant l'école	Rapports du département de l'Éducation Registres des établissements scolaires	Départements de l'Éducation VEOS, Agents exécutifs du quartier	Coordonnateur Coordonnateur du district	Annuelle

Glossaire

Aléas (liés au climat) : Manifestations physiques du changement climatique et de la variabilité du climat, y compris des phénomènes liés au climat qui peuvent avoir une évolution rapide et survenir sous forme de choc — par exemple, une inondation— ou un stress à évolution lente, tel que des précipitations variables.

Attribution : Le processus qui consiste à établir la cause première d'un changement constaté.

Base de référence : Les informations et les données qui sont recueillies avant le début d'une intervention et qui servent de point de référence initial par rapport auquel les évaluations futures seront mesurées.

Bien-être : Aspects du développement humain et des moyens d'existence tels que la santé, la nutrition, la pauvreté/le statut économique, l'éducation, les actifs et la qualité de vie.

Capacité d'adaptation : La faculté ou la possibilité de réagir avec efficacité à des stress et chocs en constante mutation pour gérer ou réduire le risque.

Contextualisation : Processus qui consiste à tenir compte du changement dans la fréquence et l'intensité des chocs et des stress liés au climat au fil du temps.

Enquêtes longitudinales : Une méthodologie qui consiste à suivre l'évolution des circonstances des mêmes individus ou d'un même ménage au fil du temps.

Évaluation : Une activité occasionnelle ou régulière pour évaluer les accomplissements, d'une manière systématique et objective, afin d'informer les parties prenantes, d'ajuster les activités futures et/ou de tirer des enseignements des interventions futures.

Gestion des risques climatiques : La portée et la qualité des processus institutionnels et des mécanismes pour lutter contre les risques liés au climat.

Impacts : Changements à plus long terme qui découlent des réalisations et des résultats.

Indicateur : Variable quantitative ou qualitative qui fournit une base simple pour évaluer un accomplissement, un changement ou une performance.

Intervention d'adaptation : Une activité, un projet ou programme qui vise à aider les populations ou les systèmes à réagir aux défis et aux aléas que présentent les effets du changement climatique.

Moyens d'existence : Les capacités, les actifs (y compris les ressources matérielles et sociales) et les activités nécessaires pour gagner sa vie.

Réalisations : Biens et services fournis ou délivrés par une intervention.

Résilience : L'aptitude d'un système à résister, à absorber et se remettre des effets d'un aléa d'une manière rapide et efficace, en préservant ou en restaurant ses structures de base, ses fonctions et son identité intrinsèques.

Résultats : Changements à plus court terme au sein d'une population ou d'un système ciblés par une intervention, qui découlent des réalisations.

Suivi : Processus pour surveiller de façon continue les progrès et les facteurs externes, pour éclairer les décisions de gestion et permettre l'adoption en temps et en heure de mesures correctives, le cas échéant.

Théorie du changement (TdC) : Trajectoire(s) reliant des activités aux changements anticipés dans une politique ou un programme par le biais d'un ensemble de mécanismes de cause à effet.

Vulnérabilité : La vulnérabilité au changement climatique est le degré auquel les systèmes géophysiques, biologiques et socioéconomiques sont sensibles aux impacts néfastes du changement climatique et incapables d'y faire face.

Le Groupe sur le changement climatique travaille avec des partenaires pour contribuer à l'obtention de solutions justes et équitables en associant un appui approprié à l'adaptation aux changements climatiques par les pauvres dans les pays à revenu faible et intermédiaire à des objectifs ambitieux et concrets d'atténuation de leurs effets.

Garama 3C Ltd est un petit bureau d'études basé au Royaume-Uni et spécialisé dans les changements climatiques et le développement international.

The Institute for Social and Environmental Transition – Pakistan est un organisme de recherche basé à Islamabad et affilié à l'ISET International.

Echnoserve, Éthiopie est un bureau d'études privé basé à Addis-Abeba.

ACCRA est un consortium d'ONG qui travaille sur différentes questions liées à la résilience aux changements climatiques.

LTS Africa est un prestataire de services techniques de premier plan spécialisé dans l'appui au développement durable.

The Integrated Development Society, Népal (IDS Népal) est une ONG de développement à but non lucratif.

Publié par l'IIED, mars 2015

Irene Karani, Nick Brooks et Susannah Fisher

Suivi de l'adaptation et mesure du développement : manuel de planification locale

Boîte à outils de l'IIED, Londres. http://pubs.iied.org/10133FIIED ISBN : 978-1-78431-262-6

Imprimé sur du papier recyclé avec des encres végétales.

Conception Graphique – Patrick Morrison

Traduction – Maryck Nicolas-Holloway

Knowledge Products

Boîte à outils

Mars 2015

Changement climatique

Mots clés :
suivi-évaluation (S&E) ; résilience, adaptation, indicateurs

Le cadre de suivi de l'adaptation et de mesure du développement, ou cadre TAMD, de l'anglais *Tracking Adaptation and Measuring Development*, est un cadre conceptuel pour suivre et évaluer l'adaptation au changement climatique. Ce manuel cherche à guider les acteurs locaux au sein des pouvoirs publics, des ONG et des communautés dans l'utilisation du TAMD pour la planification locale. Le TAMD évalue la réussite de l'adaptation au changement climatique selon deux axes : la qualité de la gestion des risques climatiques par les institutions et la réussite des interventions d'adaptation en termes de maintien du cap de développement.

Ce manuel fait partie d'une série de trois publications qui s'appuient sur les expériences recueillies dans les pays ayant piloté le TAMD pour donner des conseils sur son application. Il existe un guide général par étapes destiné à tous les utilisateurs, un manuel pour les gouvernements nationaux et cet ouvrage qui s'adresse tout particulièrement aux planificateurs locaux.

Ce manuel est la première version des conseils élaborés sur la base de l'expérience recueillie lors de tests du cadre TAMD au Kenya, au Mozambique, au Népal, au Pakistan, au Cambodge et en Éthiopie. Ces conseils seront actualisés et révisés à mesure que de nouvelles expériences seront acquises sur chaque étape.

iied

Institut international pour
l'environnement et le développement
80-86 Gray's Inn Road,
London WC1X 8NH, Royaume-Uni
Tél. : +44 (0)20 3463 7399
Fax : +44 (0)20 3514 9055
E-mail : info@iied.org
www.iied.org

www.facebook.com/theIIED
@iied
www.linkedin.com/company/iied/

Télécharger plus de publications à partir de www.iied.org/pubs

UKaid from the British people

Cette recherche a été financée par UK aid du gouvernement britannique ; toutefois, les points de vue exprimés ici ne reflètent pas nécessairement ceux du gouvernement britannique.